



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/1999/1162
12 novembre 1999
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

RAPPORT PRÉSENTÉ PAR LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL EN APPLICATION
DU PARAGRAPHE 6 DE LA RÉOLUTION 1242 (1999) DU CONSEIL
DE SÉCURITÉ

I. INTRODUCTION

1. Le présent rapport, soumis au Conseil de sécurité en application du paragraphe 6 de la résolution 1242 (1999) du 21 mai 1999, contient des informations, pour la période allant jusqu'au 31 octobre 1999, sur la distribution de fournitures humanitaires dans l'ensemble de l'Iraq, y compris sur l'application du Programme humanitaire interorganisations des Nations Unies dans les trois gouvernorats du nord (Dohouk, Arbil et Souleimaniyeh). Il fait le point de la situation depuis la fin de la période examinée dans le précédent rapport sur l'exécution du Programme, présenté au Conseil le 19 août 1999 (S/1999/896 et Corr.1).

II. RECETTES, ACHATS ET DISTRIBUTION AUX UTILISATEURS

A. Production de pétrole et vente de pétrole et de produits pétroliers

2. Du début de la phase VI jusqu'au 31 octobre 1999, les superviseurs de l'ONU et le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 661 (1990) du 6 août 1990 ont examiné et approuvé 80 marchés conclus avec des acheteurs des 34 pays suivants : Afrique du Sud (1), Algérie (1), Autriche (1), Bélarus (1), Belgique (1), Brésil (1), Bulgarie (1), Chine (5), Chypre (1), Égypte (1), Émirats arabes unis (2), Espagne (3), États-Unis d'Amérique (1), Fédération de Russie (19), France (4), Gambie (1), Grèce (1), Inde (1), Irlande (1), Italie (4), Kenya (1), Malaisie (2), Maroc (2), Namibie (1), Panama (1), Pays-Bas (1), Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord (3), Soudan (1), Suisse (6), Tunisie (1), Turquie (6), Ukraine (2), Viet Nam (1) et Yémen (1).

3. Le volume total des exportations de pétrole faisant l'objet de ces marchés s'établit à environ 389 millions de barils durant la période de 180 jours, soit le chiffre le plus élevé depuis le début du Programme. En raison de la multiplication des marchés et du renchérissement du pétrole, le montant total des recettes prévues pour l'ensemble de la période (180 jours) atteindra 7,2 milliards de dollars (y compris le montant affecté au paiement des droits d'utilisation de l'oléoduc), ce qui ne permettra pas de combler le trou de

1,3 milliard de dollars dû à l'insuffisance des recettes autorisées par le Conseil de sécurité dans sa résolution 1266 (1999) du 4 octobre 1999.

4. Au 31 octobre 1999, les exportations de pétrole iraquien dans le cadre de la phase actuelle se déroulaient sans problème et la coopération était excellente entre les superviseurs de l'ONU, les inspecteurs indépendants de la Saybolt, les autorités compétentes turques, l'Organisme d'État de commercialisation du pétrole (Iraq) et les acheteurs des pays concernés. Au total, il y a eu 214 chargements représentant 335 millions de barils, d'une valeur estimée à 6 milliards 171 millions de dollars. Environ 43 % des enlèvements ont été effectués à Ceyhan (Turquie). Ce pourcentage devrait se maintenir jusqu'à la fin de la phase VI.

5. Les superviseurs ont continué à conseiller et aider le Comité du Conseil de sécurité sur les mécanismes de fixation des prix, l'approbation des contrats et les modifications à y apporter, ainsi que sur d'autres questions ayant trait aux exportations et au contrôle, conformément à la résolution 986 (1995) du Conseil en date du 14 avril 1995 et à toutes les résolutions ultérieures pertinentes. Les superviseurs et la Saybolt ont assuré, en étroite collaboration, la surveillance des installations pétrolières concernées et le contrôle des enlèvements.

6. Depuis le 1er juillet 1999, un seul superviseur est attaché au Programme Iraq, les membres du Comité du Conseil de sécurité n'ayant toujours pas pu s'entendre sur le choix et la nomination d'autres personnes. Il est indispensable que d'autres superviseurs soient nommés sans retard afin d'éviter toute interruption du Programme, en particulier pour accélérer l'examen des contrats de vente de pétrole.

Mina al-Bakr

7. L'état du terminal pétrolier de Mina al-Bakr continue d'être extrêmement inquiétant. Le Gouvernement iraquien n'y a guère remédié depuis que l'équipe des Nations Unies s'est rendue sur place en avril 1999 et l'hygiène ainsi que la sécurité demeurent précaires. Comme il est indiqué dans mon précédent rapport (S/1999/896, par. 9), le Bureau chargé du Programme Iraq a présenté au Ministère iraquien du pétrole, en juin 1999, le rapport détaillé de l'équipe des Nations Unies.

8. Au 5 novembre 1999, 196 577 158 barils de Bassorah léger avaient été chargés à partir de Mina al-Bakr durant la période examinée, soit une moyenne de 1 190 000 barils par jour, ce qui représente une augmentation de 11 750 000 barils par rapport au chiffre enregistré durant le même nombre de jours au cours de la phase précédente.

9. La dégradation du terminal de chargement est évidente et provient sans aucun doute de l'accroissement des exportations de brut, si l'on compare la situation avec les conditions qui existaient au début du Programme.

Terminal de Botas à Ceyhan (Turquie)

10. Durant l'ensemble de la période considérée, le brut de Kirkouk a continué d'être transporté sans interruption d'Iraq en Turquie par l'oléoduc Kirkouk-Yumurtalik, à raison de 914 768 barils en moyenne par jour.

11. La circulation du pétrole entre l'Iraq et la Turquie est continuellement surveillée aux points de franchissement de la frontière à Zakho et dans les réservoirs de stockage à Ceyhan. Les quantités transportées sont comptabilisées chaque jour afin d'éviter les détournements. La demande de contrat pour la réparation et la remise en état de la station de comptage de Zakho n'a pas encore été présentée au Comité du Conseil de sécurité en raison de certaines clauses de paiement qui ne sont pas autorisées au titre des procédures actuelles du Comité. Il reste certes nécessaire d'effectuer des travaux sur l'oléoduc de 46 pouces, mais il n'en est pas moins indispensable de réparer et de remettre en état la station de comptage afin d'accroître les capacités de l'itinéraire du nord.

12. Au 5 novembre 1999, la quantité de pétrole chargée dans des navires à Ceyhan, sous le contrôle de la Saybolt, était de 149 551 680 barils durant la période considérée, soit une augmentation de 22,4 millions de barils par rapport au chiffre enregistré durant le même nombre de jours au cours de la phase précédente.

B. Comptes ouverts par l'ONU pour le Programme Iraq

13. Les comptes ouverts par l'ONU pour le Programme Iraq sont divisés en sept fonds distincts, conformément aux alinéas a) à g) du paragraphe 8 de la résolution 986 (1995) du Conseil de sécurité. Sur les 8,3 milliards de dollars autorisés par les résolutions 1242 (1999) et 1266 (1999), un montant de 4 807 600 000 dollars avait été versé pour la phase VI, ce qui portait à 18 141 500 000 dollars le montant total des recettes tirées des ventes de pétrole depuis le début du Programme. On trouvera à l'annexe I du présent rapport la ventilation des recettes entre les différents fonds et le montant des dépenses imputées sur ces recettes au 31 octobre. L'annexe II indique le nombre et la valeur des lettres de crédit couvertes par les recettes pétrolières, qui ont été émises pour financer l'achat de fournitures humanitaires.

C. Définition des priorités, examen et approbation des demandes, livraison de fournitures à l'Iraq et distribution aux utilisateursCompte ESB (53 %)

14. Au cours de la période considérée, le Bureau chargé du Programme Iraq a examiné des demandes correspondant aux phases IV à VI. Pour ce qui est de la phase IV, les projections concernant les intérêts et les remboursements indiquent qu'il sera possible de distribuer aux membres du Comité du Conseil de sécurité et de financer ultérieurement un grand nombre des 24 demandes en attente. Une fois approuvées, certaines demandes pour la phase IV concernant des articles qui doivent être livrés dans des délais relativement rapides pourront être reportées à une phase ultérieure aux fins de financement. Des

/...

consultations sont en cours avec le Gouvernement iraquien en vue de ne plus accepter de demandes pour la phase IV au titre du compte ESB (53 %).

15. Au 31 octobre 1999, 1 228 demandes concernant l'ensemble des allocations modifiées pour tous les secteurs, d'une valeur totale de 2 176 939 405 dollars, avaient été reçues en tant que demandes nouvelles ou demandes reportées de la phase IV. À la même date, 215 demandes d'une valeur de 508 744 145 dollars avaient été reportées de la phase IV à la phase V. Quinze demandes d'une valeur de 34 399 273 dollars ont été reportées de la phase V à la phase VI. À moins que des demandes supplémentaires ne soient introduites durant la phase actuelle et qu'un nombre important de demandes ne soient débloquées, l'augmentation des allocations permettra de diffuser sans restriction les demandes reçues dans tous les secteurs, exception faite de celles qui concernent le matériel de manutention des vivres et l'agriculture. À l'heure actuelle, les demandes pour la phase V qui n'ont pas été diffusées représentent une valeur d'environ 256 millions de dollars. Cette situation est due à l'insuffisance des renseignements figurant dans les demandes qui exigent un complément d'information de la part des fournisseurs ou du Gouvernement iraquien, à la nécessité d'apporter des modifications au plan de distribution, à l'élimination des contrats des clauses de paiement inacceptables pour le Comité du Conseil de sécurité, et aux retards enregistrés dans l'examen des demandes en raison de la surcharge de travail et du manque de personnel.

16. Compte tenu de la résolution 1266 (1999) du Conseil de sécurité et étant donné le montant d'environ 7 milliards de dollars prévu pour le chiffre brut des ventes de pétrole durant la phase VI, j'ai informé le Gouvernement iraquien, dans une lettre datée du 12 octobre 1999 (voir S/1999/1053, annexe I), que j'approuvais les modifications qu'il m'avait soumises le 28 septembre 1999 au sujet des allocations sectorielles pour la phase VI. Toutefois, les demandes destinées à cette phase ont été lentes à arriver durant la période considérée, à l'exception des secteurs de l'alimentation, de l'agriculture et de l'électricité. Au 31 octobre 1999, les demandes reçues en ce qui concerne les pièces de rechange et le matériel destiné au secteur pétrolier ne représentaient que 12,8 % de l'allocation initiale destinée à la phase VI, la santé 34 % seulement, l'éducation 14,5 %, et l'eau et l'assainissement 8,4 %. Par contre, les demandes dans les domaines de l'alimentation et de l'électricité ont dépassé les allocations initiales, bien qu'elles entrent dans les allocations révisées. Pour la phase VI, les demandes concernant les produits nécessaires pour renforcer la valeur nutritive de la ration alimentaire – légumineuses, lait, fromage – ont été présentées dans des délais nettement plus courts.

17. Au cours de la période examinée, une demande d'une valeur de 775 000 dollars a été reportée de la phase IV à la phase VI et 15 demandes d'une valeur de 34 399 273 dollars ont été reportées de la phase V. Dans l'ensemble, environ les deux tiers des demandes reçues pour la phase VI ont été diffusées, celles qui ne l'ont pas été représentant une valeur d'environ 650 millions de dollars. Les raisons de ce chiffre élevé sont analogues à celles qui concernent la phase V (voir le paragraphe 15 ci-dessus).

18. Au cours de la période examinée, les demandes reçues par le Bureau chargé du Programme Iraq ont continué d'augmenter considérablement sur le plan de la qualité et de la complexité. Alors que, pour la phase III, 1 160 demandes ont

été reçues au titre des comptes ESB (53 %) et ESC (13 %), pour la phase V, le nombre était déjà de 2 229 au 31 octobre 1999, ce qui a imposé une lourde charge aux services du Bureau chargés d'examiner les demandes. Un certain nombre de mesures ont été prises pour remédier à cette situation. Deux spécialistes des questions douanières ont été engagés en octobre 1999 pour accélérer l'évaluation et la distribution des demandes. Une réunion d'orientation a eu lieu le 12 octobre avec des représentants de 46 missions permanentes auprès de l'Organisation des Nations Unies afin d'améliorer la qualité des demandes présentées. Dans le même but, un atelier s'est tenu le 22 octobre à l'intention des organismes et programmes des Nations Unies. Ces deux réunions ont mis l'accent sur une nouvelle procédure permettant de présenter sous forme électronique les données relatives aux demandes et sur la révision des instructions nécessaires pour remplir les formalités requises, comme l'avait approuvé le Comité du Conseil de sécurité le 3 septembre 1999. De plus, le Bureau a simplifié la procédure de révision du plan de distribution. À l'heure actuelle, il évalue les répercussions sur le plan des effectifs d'une nouvelle surcharge de travail prévue à la suite de l'augmentation des recettes autorisée par le Conseil de sécurité dans sa résolution 1266 (1999).

19. Dans mon rapport précédent, j'avais noté qu'un grand nombre de demandes reçues pour les phases V et VI contenaient des clauses de paiement qui n'étaient pas conformes aux procédures du Comité du Conseil de sécurité, au mémorandum d'accord entre le Secrétariat de l'ONU et le Gouvernement iraquien (S/1996/356) et aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Au cours de la période examinée, des clauses de ce genre figuraient dans 101 demandes pour la phase V, d'une valeur totale de 265 781 710 dollars, et dans 82 demandes pour la phase VI, d'une valeur totale de 138 069 288 dollars. Le Comité du Conseil de sécurité est convenu ultérieurement que les contrats contenant des clauses de réserve devaient être modifiés avant d'être diffusés. En conséquence, 104 modifications éliminant ces clauses ont été présentées au Bureau chargé du Programme Iraq et approuvées par le Comité, en particulier dans le secteur de l'alimentation et de la santé; il ne restait donc à réviser que 50 contrats pour la phase V et 29 contrats pour la phase VI contenant des clauses de réserve. Le Comité continue d'examiner deux autres mécanismes de paiement – clauses de paiement automatique différé et contre-garanties ou cautions de bonne fin. Entre-temps, les demandes contenant des dispositions de ce genre ont été distribuées au Comité et ont toutes été mises en attente.

20. Le Bureau chargé du Programme Iraq a pris un certain nombre de mesures pour faciliter les échanges d'informations en vue d'accélérer le déblocage des demandes en attente. Une liste de demandes en attente liées à la sécheresse a été établie et a permis d'en débloquent un certain nombre. Les procédures de mise en attente ont été examinées au cours de réunions d'information officielles avec les missions permanentes et les organismes et programmes des Nations Unies. Le Bureau a régulièrement communiqué au Comité du Conseil de sécurité des statistiques mises à jour sur les demandes en attente, y compris une ventilation par secteur et un résumé des raisons données par les membres du Comité pour mettre les demandes en attente. Le Bureau communique actuellement aux fournisseurs, aux organismes et programmes des Nations Unies et aux ministères du Gouvernement iraquien un ensemble de recommandations visant à régler les problèmes les plus courants en raison desquels les demandes sont mises en attente. Il espère ainsi pouvoir réduire le nombre de demandes en attente en

donnant directement au Comité des spécifications techniques détaillées et des explications quant à l'utilisation finale des articles demandés.

21. Malgré ces efforts, le nombre de demandes en attente a augmenté durant la période examinée pour atteindre, au 31 octobre 1999, 621 demandes d'une valeur de 807,7 millions de dollars. Dans ma lettre adressée le 22 octobre 1999 au Président du Conseil de sécurité (S/1999/1086), j'ai invité le Comité du Conseil de sécurité à entreprendre rapidement d'examiner toutes les demandes actuellement mises en attente en vue de prendre rapidement une décision, le cas échéant, dans chaque cas. Le Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les opérations humanitaires en Iraq de même que les organismes et programmes des Nations Unies chargés d'exécuter le Programme en Iraq ont été priés de communiquer régulièrement, en consultation avec le Gouvernement iraquien, des rapports détaillés concernant l'effet des mises en attente sur l'exécution du programme humanitaire.

Compte ESC (13 %)

22. Au 31 octobre 1999, neuf demandes d'une valeur de 681 782 dollars étaient en attente.

III. ACTIVITÉS D'OBSERVATION ET DE SUPERVISION

A. Inspection et confirmation authentifiées de l'arrivée de fournitures humanitaires

23. La société Cotecna Inspection S.A., qui est l'agent d'inspection indépendant désigné par l'ONU, a continué de confirmer l'arrivée des fournitures humanitaires aux points d'entrée d'Al-Walid, Trébil, Oumm Qasr et Zakho et de signaler la livraison par les organismes et programmes des Nations Unies des fournitures financées par le compte ESC (13 %) aux trois gouvernorats de Dohouk, Arbil et Souleimaniyeh. Des opérations d'échantillonnage et d'analyse accélérées ont été effectuées sur une base expérimentale dans des laboratoires situés en Jordanie et en Turquie, ce qui permet de fournir plus rapidement des résultats aux agents d'inspection indépendants en l'absence de laboratoires mobiles aux points d'entrée. Le Gouvernement iraquien a maintenu sa décision de ne pas autoriser le stationnement de ces laboratoires mobiles. Les analyses plus approfondies qui peuvent s'avérer nécessaires se font en Suisse.

24. La Cotecna et le Groupe d'observateurs multidisciplinaire n'ont pas pu signaler que la détérioration continue des installations du port d'Oumm Qasr avait été enrayée, ce qui pourrait compromettre les dispositifs logistiques, en particulier le déchargement et l'acheminement de marchandises en vrac telles que les produits alimentaires. Le Bureau chargé du Programme Iraq a continué de demander au Gouvernement iraquien de prendre des mesures pour apporter les améliorations nécessaires. Des dragueurs, des pièces de rechange pour les remorqueurs, des élévateurs à fourche, de nouveaux chariots cavaliers pour décharger les navires et de nouveaux véhicules de lutte contre l'incendie ont été inclus pour Oumm Qasr dans le plan de distribution pour la phase VI, mais les demandes concernant ces équipements ont été lentes à arriver.

B. Supervision des pièces détachées et du matériel destinés à l'industrie pétrolière

25. L'arrivée des pièces détachées et du matériel destinés à l'industrie pétrolière au titre des phases IV (362 chargements), V (61 chargements) et VI (un chargement) s'est accélérée. Au 31 octobre 1999, 424 chargements au total étaient arrivés dans le pays, représentant 370 contrats complets ou partiels d'une valeur globale de 197,5 millions de dollars, sur un montant total de 900 millions de dollars alloués pour ces trois phases.

26. Le nombre des superviseurs pour les pièces détachées et le matériel destinés à l'industrie pétrolière acheminés en Iraq a été porté à 6, ceux-ci travaillant depuis une base permanente à Bagdad. L'intensification des livraisons nécessite une évaluation continue des différents types de personnel en vue d'assurer dans ce vaste pays la supervision de l'arrivée, de l'installation et de l'utilisation des pièces détachées et du matériel.

27. Parmi les cas particuliers ayant fait l'objet d'une supervision, il convient de citer l'utilisation d'un cochonnet intelligent dans l'oléoduc Kirkouk-Yumurtalik, la supervision de l'exportation de moteurs électriques jusqu'à l'envoi et l'inspection pendant les réparations en Turquie; la supervision de l'exportation de turbines à gaz envoyées pour réparation au Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord; l'inspection lors de la livraison de remorqueurs provenant de Chine; l'inspection d'une embarcation de sauvetage à la livraison en provenance de Chine; une visite d'un site de construction de réservoirs de stockage à Kirkouk en vue de confirmer l'arrivée des matériaux et le commencement de la construction.

28. Les problèmes de transport continuent, en particulier entre Oumm Qasr et Bassorah et le manque de place dans l'entrepôt de Bassorah reste un problème qui est aggravé par le fait que certains articles clefs ne sont pas arrivés, ce qui empêche la distribution des articles déjà stockés.

29. Les superviseurs qui continuent de bénéficier de l'entière coopération des autorités iraqiennes compétentes se déplacent partout librement en Iraq et ont couvert plus de 120 000 kilomètres à ce jour.

C. Dispositif d'observation des Nations Unies

30. Du fait que les préoccupations concernant l'utilisation finale ont motivé la suspension de près de 18 % de toutes les demandes de fournitures humanitaires et de 7,2 % de toutes les demandes ayant trait aux pièces détachées et au matériel destinés à l'industrie pétrolière, le Bureau chargé du Programme Iraq a cherché à maximiser le déploiement des observateurs des Nations Unies en Iraq afin de donner dans la mesure du possible l'assurance que tous les articles dont l'achat était autorisé, y compris ceux qui pouvaient avoir un double usage, étaient en fait utilisés aux fins autorisées. La nécessité de prévoir des procédures spéciales de confirmation authentifiée ou de supervision est portée à l'attention du Conseil de sécurité lors de la distribution de la demande ou ces procédures sont incluses à la demande du Comité dans le cadre du processus d'approbation. Au 31 octobre 1999, des procédures spéciales de supervision étaient en cours d'élaboration pour 21 demandes de fournitures humanitaires et

/...

19 demandes relatives à des pièces détachées et à du matériel destinés à l'industrie pétrolière.

31. Au cours de la période considérée, des activités d'observation ont été menées conformément au plan d'observation trimestriel des Nations Unies. À l'exception de quelques zones proches de Mossoul et de la frontière turque, les activités d'observation périodiques se sont poursuivies sur l'ensemble du territoire iraquien, malgré les préoccupations liées à la sécurité. La coopération générale entre les autorités gouvernementales et le mécanisme d'observation est restée satisfaisante. Toutefois, certaines difficultés ont été rencontrées : les activités d'observation de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), du Groupe d'observation par région géographique et du Groupe d'observateurs multidisciplinaire ont été limitées en septembre et octobre 1999 du fait du manque d'escortes fournies par les ministères. Cela a entraîné des retards et l'annulation de dernière minute des observations prévues. Le Groupe d'observation par région géographique a éprouvé des difficultés à obtenir des escortes pour effectuer des observations dans les secteurs de l'eau et de l'assainissement, de l'éducation et de l'agriculture. Le Groupe d'observateurs multidisciplinaire a éprouvé des difficultés à obtenir des escortes du Ministère de l'agriculture et le Ministère de la santé n'a pas fourni d'escorte pour les visites des entrepôts centraux de la société d'État iraquienne chargée de l'importation des médicaments (Kimadia) depuis le 25 septembre 1999. Alors que le Ministère de la santé fournissait auparavant des escortes sans délai (avec un préavis d'au moins un jour), il exige à présent que les calendriers de visites lui soient transmis par écrit par l'intermédiaire du Ministère des affaires étrangères. L'UNESCO a pâti d'un manque d'escortes entre le 19 septembre et le 11 octobre 1999. Les activités d'observation de l'UNICEF dans le secteur de l'éducation ont été perturbées aussi par l'absence d'escortes du 3 au 24 octobre 1999.

32. Le 16 septembre 1999, le Ministère des affaires étrangères a informé le Bureau du Coordonnateur des opérations humanitaires en Iraq que les autorisations de déplacement délivrées mensuellement au personnel d'observation et aux chauffeurs de nationalité iraquienne ne seraient désormais délivrées qu'au cas par cas, à la suite d'une demande effectuée au moins une semaine à l'avance auprès du Ministère des affaires étrangères. Cette procédure serait appliquée aussi dans le nord du pays pour l'ensemble du personnel des Nations Unies souhaitant se déplacer entre les trois gouvernorats de Dohouk, Arbil et Souleimaniyeh. Bien que depuis la mi-octobre 1999 les permis aient été délivrés pour des périodes de 15 jours et reçus à temps, l'Organisation des Nations Unies a souligné que le personnel national devrait travailler dans les mêmes conditions que les observateurs internationaux.

33. Au cours de la période considérée, le Groupe d'observation par région géographique a effectué 5 759 visites d'observation, couvrant tous les secteurs du Programme dans l'ensemble du pays. Le Groupe a effectué aussi plusieurs tâches spéciales, dont une sur la disponibilité de médicaments du Programme dans les installations sanitaires privées et semi-privées des 15 gouvernorats du centre et du sud. Les observateurs du Programme alimentaire mondial (PAM) ont effectué 79 120 visites au cours de la période considérée, dont 495 visites de silos, 1 961 de minoteries, 468 d'entrepôts, 21 352 d'agents de distribution de

vivres et de farine et 54 844 visites ponctuelles auprès des ménages. Depuis le début du programme, le PAM a visité tous les agents de distribution de vivres et de farine dans l'ensemble du pays, 10,93 % de tous les ménages dans le centre et le sud et 25,4 % des ménages dans les trois gouvernorats du nord. En juin 1999, le PAM a introduit des questionnaires modifiés pour des vérifications ponctuelles des agents de distribution de vivres et de farine et des ménages en vue d'améliorer la précision des analyses et des observations. Une méthodologie statistique révisée a été introduite, qui fournit un appui chaque mois à l'observation de 8 592 ménages et 2 864 agents de distribution des vivres.

34. Dans le secteur de la santé, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a effectué 838 visites d'observation dans le centre et le sud de l'Iraq et 674 dans le nord, et a en outre poursuivi son examen d'ensemble des stocks d'articles médicaux à la société Kimadia, à Bagdad. Dans le secteur de l'eau et de l'assainissement, les observateurs de l'UNICEF ont effectué 1 007 visites concernant des projets relatifs à l'alimentation en eau et des entrepôts à Bagdad et dans les 15 gouvernorats du centre et du sud, dont 320 visites en vue de superviser les approvisionnements en chlore.

35. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), tout en poursuivant ses activités régulières d'observation dans le secteur agricole, a en outre procédé à quatre enquêtes auprès des bénéficiaires, sur les effets de la fièvre aphteuse, l'utilisation des agents agrochimiques pour la protection des plantes, les machines agricoles et les effets de la sécheresse. Au total, la FAO a effectué 1 565 observations dans le centre et le sud et 2 838 dans le nord. Dans le secteur de l'électricité, les observateurs du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'ONU ont effectué durant la période considérée 251 visites dans plus de 147 sites dans les 15 gouvernorats du centre et du sud couvrant des centrales électriques, des sous-stations de distribution et de transmission et des entrepôts. Dans les trois gouvernorats du nord, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a entrepris un examen et une analyse approfondis de la capacité existante des centrales électriques et des réseaux de distribution. Il a adopté aussi de nouveaux critères et de nouvelles méthodologies pour observer le niveau d'application des programmes dans la région pour ce secteur.

36. Dans le secteur de l'éducation, l'UNESCO, l'UNICEF et le Groupe d'observation par région géographique ont effectué 770 visites d'observation dans des écoles, universités, entrepôts et ateliers et sur les chantiers de construction et des sites de réaménagement.

IV. EXÉCUTION DU PROGRAMME : EFFICACITÉ, ÉQUITÉ ET ADÉQUATION

A. Exécution du Programme dans le centre et le sud de l'Iraq

37. Depuis que mon rapport précédent a été distribué, des progrès considérables ont été accomplis dans l'examen et l'analyse de l'état des stocks dans les entrepôts publics pour tous les secteurs du Programme. Des analyses mensuelles des stocks sont produites depuis août 1999 et fournies au Comité du Conseil de sécurité à intervalles réguliers.

Alimentation

38. Au 31 octobre 1999, des vivres et du matériel de manutention des vivres d'une valeur de 4 milliards 237 millions de dollars étaient entrés en Iraq depuis le début du Programme, sur lesquels 3 milliards 667 millions de dollars (86,5 %) avaient été distribués aux utilisateurs finals dans le centre et le sud du pays. Des fournitures d'une valeur totale de 719,1 millions de dollars sont arrivées pour ce secteur durant la période examinée et l'équivalent de 733,8 millions de dollars a été distribué. Pour le sous-secteur de la manutention des vivres, des fournitures d'une valeur de 145,3 millions de dollars sont arrivées depuis le début du Programme et l'équivalent de 135,4 millions de dollars (93,2 %) a été distribué. À l'origine de la phase VI, il était prévu de fournir une ration alimentaire de 2 150 kilocalories par personne et par jour mais, comme des recettes supplémentaires ont été disponibles au cours de toute la période, le Gouvernement iraquien a proposé, en septembre 1999, de porter la valeur calorique de la ration alimentaire financée par le Programme à 2 200 kilocalories par personne et par jour. Toutefois, en raison de la situation alimentaire difficile qui existe en Iraq et compte tenu de la nécessité de procurer une ration alimentaire complète sur une base mensuelle, j'ai recommandé au Gouvernement iraquien de porter au minimum la valeur calorique de la ration alimentaire à 2 300 kilocalories par personne et par jour dans l'ensemble du pays (voir S/1999/1053, annexe I), ce qui correspond au niveau approuvé pour le plan de distribution renforcé pour la phase IV (voir S/1998/446).

39. Au 31 octobre 1999, le Bureau du Programme Iraq avait reçu des demandes d'une valeur de 986 millions de dollars pour les rations alimentaires. Ce chiffre est supérieur de 71 millions de dollars au montant affecté initialement aux rations alimentaires et reflète la décision prise par les autorités d'affecter 103 millions de dollars supplémentaires à ce secteur. L'augmentation permettra d'acheter chaque mois 0,5 kilogramme supplémentaire de beurre clarifié végétal par personne. Le budget révisé procurera également des fonds supplémentaires pour les légumes secs et le lait et le fromage destinés aux adultes, sans augmentation des quantités à fournir, ce qui permettra d'acheter des produits de meilleure qualité.

40. Si l'efficacité et la ponctualité de la distribution des rations alimentaires se sont légèrement améliorées durant la période examinée, la valeur calorique de la ration alimentaire n'a pas atteint les objectifs fixés par le Programme durant les six derniers mois, pas plus qu'au cours des périodes précédentes. À la fin du mois d'octobre 1999, alors que 31 campagnes de distribution avaient eu lieu depuis le lancement du Programme, les critères fixés pour la ration alimentaire n'avaient été respectés que pour six campagnes seulement, dont aucune ne s'est déroulée durant la période examinée. Ce résultat est dû en grande partie à l'insuffisance des achats de certains produits, notamment les légumes secs, le lait et le fromage. En moyenne, la ration alimentaire qui a été distribuée durant la période examinée a procuré 1 993 kilocalories par personne et par jour, soit près de 93 % de la valeur calorique fixée pour la ration alimentaire et 85 % des apports de protéines prévus. Elle n'a fourni que 5 % de protéines animales au lieu des 8 % prévus. Les rations mensuelles réduites de légumes secs et de produits laitiers sont les principales responsables du déficit par rapport aux valeurs nutritionnelles

envisagées. Des demandes d'achat de légumes secs ont été reçues à la fin du mois de septembre 1999 pour la première fois depuis novembre 1998. L'examen de l'ensemble des commandes passées semble indiquer que les fournitures en cours pour ce secteur devraient couvrir, en moyenne, cinq mois de distribution de rations alimentaires, avec des écarts selon les produits : moins de trois mois pour le blé mais neuf mois pour le riz, le lait en poudre pour nourrissons et les céréales de sevrage.

41. Les montants prévus dans le budget pour le sous-secteur de la manutention des vivres financent notamment le renouvellement des camions du Ministère du commerce afin d'assurer le transport, dans des conditions satisfaisantes, du port d'Umm Qasr aux entrepôts de vivres et aux silos situés à l'intérieur du pays, de même que la distribution ultérieure aux agents chargés de répartir les vivres et la farine. Sur les 850 camions approuvés jusqu'à présent, 150 étaient arrivés dans le pays. La distribution des vivres, particulièrement du blé à partir d'Umm Qasr et vers les destinations situées à l'intérieur du pays, aurait tout à gagner également de la remise en état du réseau ferroviaire car le transport par rail est moitié moins onéreux que le transport routier. Toutefois, une seule demande pour le secteur ferroviaire a été approuvée jusqu'à présent.

Santé et nutrition

42. Selon l'OMS, au 31 octobre 1999, des médicaments, des fournitures et du matériel médicaux d'une valeur de 739,5 millions de dollars, achetés suivant le mécanisme des achats en vrac, étaient arrivés en Iraq depuis le lancement du Programme, sur lesquels des quantités d'une valeur de 526,8 millions de dollars (71,2 %) avaient été distribuées aux utilisateurs finals dans l'ensemble du pays. Durant la période examinée, des fournitures d'une valeur de 144,6 millions de dollars sont arrivées et l'équivalent de 187,3 millions de dollars a été distribué. La valeur des articles en stock dans les entrepôts au 31 octobre 1999 s'élevait à 187,8 millions de dollars, sans compter les articles déclarés impropres à l'issue des tests de qualité, soit une valeur de 11,2 millions de dollars.

43. Au 31 octobre, les demandes reçues pour le secteur de la santé ne représentaient que 75 millions de dollars par rapport au montant de 224 millions de dollars affecté pour la phase VI. Cependant, la proportion des médicaments, des vaccins et des fournitures, et celle du matériel médical et des pièces détachées, sont aujourd'hui respectivement de 43 % et de 57 %, c'est-à-dire proches de la répartition moitié-moitié envisagée pour cette phase. Si la proportion actuelle se maintient, elle contribuera à compenser le déséquilibre au détriment des médicaments, des vaccins et des fournitures qui a caractérisé la phase V, durant laquelle ces articles n'ont représenté que 25 % de la valeur des demandes reçues au lieu des 40 % prévus par le plan de distribution.

44. Un examen des contrats approuvés lors des six premières phases pour le secteur de la santé montre que les médicaments représentent 49,6 %, les matières premières et les réactifs de laboratoire représentent 1,8 % chacun, les fournitures médicales, 17 %, le matériel médical, 19,2 %, les pièces détachées, 8,4 %, et les ambulances, 2,2 %.

45. D'après l'OMS, 40 % des médicaments de base essentiels disponibles dans presque tous les établissements de soins de santé observés étaient financés au titre de la résolution 996 (1995) du Conseil de sécurité, le surplus provenant d'autres sources. L'analyse d'un échantillon aléatoire de 239 051 patients à qui des médicaments bactéricides avaient été prescrits entre avril et septembre 1999 a montré que seulement 35 % d'entre eux avaient reçu le traitement complet.

46. Les constatations du Groupe d'observation par région géographique ont confirmé les pénuries d'antibiotiques, d'anesthésiants, de fluides intraveineux et de divers types de vaccins. Quant au matériel médical, le Groupe a constaté que les établissements de santé manquaient toujours d'incubateurs pour nouveau-nés, de machines à dialyse, de matériel à ultrasons et de matériel radiologique, de machines à électrocardiogramme, de matériel de laboratoire en général et d'équipement de surveillance des patients. Selon le Groupe d'observation, il fallait, en moyenne, trois à quatre mois pour que le matériel médical soit remis par la Kimadia aux entrepôts des gouvernorats, puis encore un à deux mois pour qu'il parvienne aux établissements destinataires. Compte tenu de l'insuffisance des quantités disponibles de médicaments et de fournitures médicales de base, le Gouvernement iraquien a été prié, par une lettre du 12 octobre 1999 (S/1999/1053, annexe I), de veiller à ce que toutes les mesures nécessaires soient prises pour acheter et distribuer tous les produits pharmaceutiques essentiels en temps voulu, étant donné la situation financière favorable du Programme. La lettre soulignait aussi qu'il fallait respecter pleinement le rapport d'égalité entre les médicaments et le matériel médical, prévu dans le plan de distribution approuvé pour la phase VI (S/1999/679).

47. Les médicaments pour soigner les maladies chroniques sont des articles prioritaires dans toutes les phases. Au 30 septembre 1999, la valeur totale des produits de cette catégorie entrés dans le pays représentait 47,3 millions de dollars, sur lesquels 31,9 millions de dollars (67,5 %) avaient été distribués. Plusieurs médicaments pour soigner les affections chroniques dont la fourniture avait été insuffisante durant la première moitié de la période ici examinée sont aujourd'hui disponibles en quantité suffisante, tandis que quelques autres sont soit rationnés, soit manquants. L'OMS a déclaré que l'amélioration de la situation s'explique par les arrivées de produits commandés durant différentes phases et par le fait que l'Iraq a commencé récemment à produire sur place certains articles, ce qui augmente la disponibilité dans une période donnée des articles similaires procurés en application du programme.

48. Au 31 octobre, 20,7 millions de dollars de médicaments destinés à la lutte contre le cancer étaient arrivés dans le pays, sur lesquels l'équivalent de 12,9 millions de dollars (62,2 %) avait été distribué. Outre les médicaments pour les thérapies anticancéreuses, des produits pharmaceutiques radioactifs d'une valeur de 1 million de dollars avaient été distribués aux établissements spécialisés dans les traitements anticancéreux.

49. Entre mai et octobre, 20 cas confirmés de poliomyélite du type I ont été déclarés dans les 15 gouvernorats du centre et du sud. Treize autres cas faisaient l'objet d'une enquête. La qualité de la couverture vaccinale systématique dans de nombreuses régions, de même que la portée des journées nationales de vaccination, spécialement parmi les catégories de population à

haut risque, s'est détériorée ces dernières années. L'insuffisance de l'infrastructure sanitaire, le manque de mobilisation sociale et de moyens de transport et l'absence d'une supervision correcte ou d'une motivation efficace du personnel sont à l'origine de cette réapparition de la maladie. En réaction à la multiplication des cas de poliomyélite, l'OMS a coordonné des mesures pour améliorer le dépistage de la paralysie flasque aiguë et les examens de laboratoire. Au titre de son programme ordinaire, l'UNICEF procure 6 millions de doses de vaccin antipoliomyélitique par voie orale destinées à la vaccination systématique. Le Ministère de la santé, conjointement avec l'OMS et l'UNICEF, a organisé la première série de journées nationales de vaccination en octobre 1999, étendant la couverture à 99 % des enfants de moins de 5 ans dans l'ensemble du pays. La deuxième série de journées nationales de vaccination aura lieu en novembre 1999.

50. Une étude de l'OMS a constaté qu'en raison du manque de capacités des laboratoires chargés de contrôler la qualité des nombreux vaccins et produits à usage médical arrivant dans le pays, l'homologation des vaccins prenait, en moyenne, 56 jours. Les laboratoires manquaient de réactifs et de moyens de référence, ainsi que d'animaux pour les essais. À cause des retards dans le contrôle de la qualité, le taux de couverture par certains vaccins, notamment contre la tuberculose et la rougeole, avait chuté sensiblement dans l'ensemble de l'Iraq.

51. À la suite des rapports précédents sur le programme alimentaire ciblé, le Gouvernement iraquien a aujourd'hui passé commande de la totalité des quantités de fournitures fixées dans les plans de distribution approuvés pour les phases IV, V et VI. Au 31 octobre 1999, le Bureau du Programme Iraq avait reçu les demandes correspondant à cinq des sept contrats conclus pour les phases IV à VI, couvrant les deux tiers des besoins pour ces périodes. Les organismes des Nations Unies concernés considèrent que ces contrats assureront un approvisionnement suffisant pour couvrir les besoins du Programme à son niveau de capacité actuel, mais que des besoins supplémentaires urgents continuent d'exister dans les domaines de l'entreposage, du transport et du renforcement de l'infrastructure et des capacités correspondantes, de même que pour la couverture globale du réseau. J'ai insisté sur l'importance de ces besoins dans ma lettre du 12 octobre 1999 (S/1999/1053, annexe I) par laquelle j'ai approuvé la répartition révisée pour la phase VI.

52. À la fin du mois de septembre 1999, le premier chargement de biscuits à haute teneur protéique (461 tonnes) achetés au titre de la phase IV est arrivé dans le pays. Les examens de contrôle de la qualité ont eu lieu et la distribution a commencé. Pour préparer l'application du programme alimentaire ciblé, l'UNICEF a poursuivi son aide à la formation des fonctionnaires publics dans les établissements de santé intéressés, à l'échelon central et dans les gouvernorats. Le Ministère de la santé a achevé l'évaluation des besoins de remise en état des installations de stockage des gouvernorats et de moyens de transport locaux. Le plan de distribution pour le programme alimentaire ciblé utilisera l'infrastructure sanitaire existante qui offre un appareil de dépistage, d'orientation et de suivi constitué d'un réseau de 1 820 groupes communautaires de soins aux enfants, 300 établissements de soins de santé primaires et 67 centres de rééducation alimentaire dans les 15 gouvernorats du centre et du sud de l'Iraq. Cette activité bénéficiera à 425 350 enfants

sous-alimentés de moins de 5 ans et 300 000 femmes enceintes et allaitantes. Il faudra disposer de 3 800 groupes communautaires de soins aux enfants pour couvrir la totalité des enfants sous-alimentés. Compte tenu des possibilités d'établir de nouveaux groupes communautaires de soins aux enfants, il est prévu actuellement de créer 3 000 groupes d'ici décembre 2000, ce qui permettra d'atteindre au moins 75 % des enfants de moins de 5 ans. Pour étendre davantage le programme et couvrir progressivement d'autres localités, il faudra trouver un plus grand nombre de volontaires pour gérer les groupes communautaires de soins aux enfants, leur donner une formation, assurer leur motivation et procurer un appui à l'ensemble du programme par une vaste mobilisation sociale. Cependant, de telles mesures nécessitent des moyens financiers et aucun accord n'est encore intervenu à ce sujet.

Eau et assainissement

53. Au 31 octobre 1999, des fournitures destinées au secteur de l'eau et de l'assainissement, valant 80,7 millions de dollars, étaient arrivées depuis le début du Programme; des fournitures valant 62 600 000 dollars (soit 77,6 %) avaient été distribuées à partir des entrepôts centraux; des fournitures valant 48,1 millions de dollars (59,6 %) étaient déjà installées sur place ou livrées aux usagers. Durant la période considérée, des fournitures destinées à ce secteur, pour 22,1 millions de dollars au total, sont arrivées, et des fournitures d'une valeur de 22,9 millions de dollars ont été installées ou livrées.

54. Durant la période considérée, l'UNICEF a procédé à une évaluation de l'impact des apports du Programme à la production d'eau. Les résultats de cet examen ont révélé que le taux de production d'eau s'est amélioré de 64% dans les installations de traitement des eaux, de 35 % dans les petites installations intégrées de production d'eau et 21 % dans les stations de recompression, soit une augmentation de 12 %, 14 % et 12 % respectivement. Au niveau des bénéficiaires, il est difficile de quantifier les progrès obtenus dans la distribution de l'eau, en raison de la détérioration des canalisations, de la longueur des pannes d'électricité et de l'accroissement démographique.

55. La Compagnie des eaux de Bagdad a reçu 2 157 tonnes de chlore durant la période considérée, dont 1 970 tonnes (91 %) avaient été utilisées. L'Entreprise générale de traitement des eaux a reçu 5 259 tonnes de chlore dont 2 793 tonnes ou 53 % ont été utilisées. Le taux quotidien de l'utilisation du chlore dans les installations de traitement de l'eau a été de six à la Compagnie des eaux et de neuf tonnes à l'Entreprise générale. Les stocks actuels suffisent pour un mois à la BWSA et pour près de huit mois au GEWS.

56. Sur la base des données disponibles, entre mai et juillet 1999, en moyenne 433 échantillons bactériologiques et 1 270 échantillons destinés à des tests de la concentration de chlore réalisés par les autorités iraqiennes ont été collectés à des points d'eau utilisés par les usagers et analysés chaque mois. Le pourcentage de mauvais résultats dans l'analyse bactériologique s'inscrit entre 0,09 dans le gouvernorat de Babel et 31,41 % dans celui de Thigar. Le pourcentage de mauvais résultats dans les tests de la concentration de chlore varie entre 0 % à Bagdad et 23,22 % dans le gouvernorat de Bassorah. Ces chiffres indiquent que quand l'eau est contaminée, c'est durant la phase de la

distribution, en raison de fuites, bien que le dosage du chlore dans les usines de production d'eau soit correct.

Agriculture

57. Au 31 octobre 1999, des fournitures au secteur agricole, d'une valeur de 218,3 millions de dollars, étaient arrivées en Iraq depuis le début du Programme; des fournitures valant 153,4 millions de dollars (69,9 %) avaient été installées sur place ou livrées aux usagers. Durant la période considérée, des fournitures d'une valeur totale de 93,9 millions de dollars destinées à ce secteur étaient arrivées; des fournitures d'une valeur de 101,4 millions de dollars avaient été installées ou livrées.

58. Le taux de distribution des intrants agricoles demeure variable selon le sous-secteur, en raison de plusieurs facteurs, notamment la sécheresse. Dans l'irrigation, 92 % des fournitures arrivées en Iraq avaient été distribuées aux usagers ou installées dans divers sites. Les fournitures utilisées représentent environ 26 % des besoins de pièces de rechange des pompes des moyens d'irrigation et 21,5 % des besoins de pièces de rechange des moteurs électriques. Cependant, leur production a été réduite par les coupures de courant très fréquentes. Sur les 52 machines de forage de puits prévues dans les plans de distribution IV à VI, nécessaires d'urgence selon la FAO, 13 seulement ont été commandées et quatre ont été reçues. Au total, 14 puits profonds ont été forés et 30 pompes pour ces puits ont été installées avec du matériel reçu durant la phase IV, permettant d'irriguer 500 hectares de terre. Les autorités ont réservé une proportion importante du budget révisé de la phase VI au sous-secteur de l'irrigation, qui absorbe 233 millions de dollars sur un total de 420,8 million de dollars, soit 55 %

59. Près de 70 % des fournitures zootechniques reçues ont été utilisées. Les autorités iraqiennes ont signalé que huit millions de moutons et de chèvres ont été vaccinés au moyen de doses de vaccin primaire contre la fièvre aphteuse, et cinq millions d'animaux recevant en outre un vaccin de rappel. La campagne de vaccination contre la fièvre aphteuse a été lancée au début de juin, avec l'aide de 800 vétérinaires. On estime que trois millions d'ovins, caprins et bovins ont contracté cette maladie en 1999 et que 460 000 environ sont morts. La transhumance des animaux depuis le centre et le sud du pays vers les pâturages de montagne du nord du pays a aggravé l'épizootie de fièvre aphteuse. Le Gouvernement assure qu'elle est maintenant maîtrisée. Pourtant, les contrats de fourniture de matériel, de vaccins et de médicaments pour les unités vétérinaires mobiles, en vertu des phases IV et V, d'une valeur de 3,2 millions de dollars, ont été bloqués par le Comité des sanctions du Conseil de sécurité. Cela risque de compromettre les efforts qui seront faits ensuite pour prévenir une recrudescence de la fièvre aphteuse, faute de doses de vaccin de rappel. Le Gouvernement a désormais demandé la livraison de 11 millions de doses de vaccin, quantité qu'il estime nécessaire pour mener à bien la campagne de lutte contre la fièvre aphteuse.

60. Seulement 61,4 % du matériel et des produits chimiques de protection des plantes, déjà arrivés, ont été livrés aux usagers. Pour améliorer ce taux de distribution, les autorités ont désigné 300 nouveaux agents de vente. Répondant à une enquête de la FAO sur les produits agrochimiques, menée en juin 1999, 70 %

des exploitants agricoles interrogés étaient favorables au nouveau système de distribution, qui avait amélioré selon eux la distribution des intrants agrochimiques.

61. Le Gouvernement iraquien a signalé que la sécheresse était la cause des mauvaises récoltes d'hiver et d'été dans tout le pays. Dans les zones d'agriculture pluviale, 46 % des exploitations produisant du blé et de l'orge sont classées comme sinistrées. Les dégâts vont de 30 % à 100 % (absence totale de récolte). La production de blé et d'orge, qui représente en moyenne 800 000 et 700 000 tonnes par an respectivement depuis quelques années pourrait encore baisser de 50 % en 1999. Les superficies où le riz est cultivé pendant l'été ont été réduites de plus de 25 %.

62. Au titre du programme avicole, des intrants d'une valeur de 36,9 millions de dollars ont été reçus en Iraq depuis le début du Programme, sur ce chiffre, des intrants valant 29,2 millions de dollars (79,1 %) ont été distribués aux usagers. Durant la période considérée, on constate aussi une amélioration notable de la distribution; des fournitures pour la production avicole d'une valeur de 20,7 millions de dollars ont été distribuées, contre 6,2 millions de dollars les six mois précédents. Au total, 11,2 millions d'oeufs à couvrir ont été reçus et distribués et ils auraient permis de produire 5,7 millions de poulets (soit 5 850 tonnes de viande). Le prix du kilo de poulet a ainsi baissé de 25 % par rapport à la période précédant le Programme. De meilleurs résultats auraient été obtenus si les retards de l'approbation des contrats et si l'arrivée tardive de générateurs et de matériel de remise en état des élevages avaient pu être évités. Les longues pannes d'électricité ont également compromis les résultats du programme avicole.

Électricité

63. Au 31 octobre 1999, du matériel électrique d'une valeur de 187,2 millions de dollars était arrivé en Iraq depuis le début du Programme, sur ce montant, du matériel d'une valeur de 178,2 millions de dollars (95,2 %) avait été distribué aux installations électriques dans le centre et le sud du pays. Des fournitures d'une valeur de 61,6 millions de dollars destinées à ce secteur étaient arrivées durant la période considérée, des fournitures d'une valeur de 60 millions de dollars ayant été distribuées aux installations.

64. Entre 30 et 40 % de la puissance totale installée, dans le sud et le centre du pays, étaient effectivement disponibles durant la période considérée. Les coupures quotidiennes d'électricité durent en moyenne 12 heures par jour dans la plupart des gouvernorats, sauf celui de Bagdad, où il n'y a pas eu de coupure programmée d'électricité depuis le 23 septembre 1999, mais où il y a eu certaines pannes non prévues en dehors de la capitale. Environ 78 000 usagers dans les nouveaux quartiers résidentiels, se répartissant dans les 15 gouvernorats du pays, attendent un raccordement au réseau. Deux zones du gouvernorat de Muthana, où habitent environ 55 000 personnes, n'ont pas l'électricité. Des installations de fortune desservent 50 % de la population dans ces zones, mais l'approvisionnement en électricité n'est pas fiable. L'arrivée de groupes électrogènes diesel, bloquée pendant 292 jours, devrait avoir lieu entre décembre 1999 et mars 2000.

65. La production d'électricité des centrales thermiques pourrait augmenter de l'équivalent de 700 mégawatts afin de compenser la diminution de production des centrales hydroélectriques. La faiblesse des précipitations en 1998-1999 a gravement réduit la production des centrales hydroélectriques. Durant l'été dernier, la production moyenne a diminué de 15 % dans ces centrales dont la puissance installée est de 1 602 mégawatts.

Éducation

66. Au 31 octobre 1999, des fournitures pour l'éducation d'une valeur de 45,2 millions de dollars étaient arrivées en Iraq depuis le début du Programme; sur ce total, des fournitures d'une valeur de 29,5 millions de dollars (65,3 %) ont été livrées. Durant la période considérée, des fournitures d'une valeur totale de 9,7 millions de dollars destinées à ce secteur sont arrivées en Iraq, et des fournitures d'un montant équivalant à 11,1 millions de dollars ont été distribuées. Le taux global de distribution des fournitures destinées au Ministère de l'éducation depuis le début du Programme a été de 32,9 %. Le Ministère de l'enseignement supérieur, responsable des universités et des autres établissements d'enseignement supérieur, a distribué 71 % des fournitures arrivées destinées à la reconstruction et à la remise en état des installations, 2 % du mobilier arrivé, 59 % des matériaux didactiques, 19 % des équipements sportifs et 42,5 % du matériel spécialisé, des ouvrages et des périodiques. Le taux global de distribution, pour le Ministère de l'enseignement supérieur a été de 56,6 %.

67. Le Ministère de l'éducation a donné la priorité à la distribution de bureaux, avec d'autres matériaux de construction, tandis que la distribution des moyens didactiques a procédé de façon plus lente. Le Ministère a apporté un concours financier au transport des bureaux depuis l'entrepôt central jusqu'à ceux des gouvernorats, puis lors de leur distribution aux utilisateurs finals. Une livraison de 1 291 ordinateurs déclassés et de 121 ordinateurs multimédias pour les établissements secondaires, commandés durant la phase I, est arrivée en Iraq en juillet 1999. On procède à des tests de contrôle de qualité avant de les distribuer aux usagers.

68. La distribution du matériel d'enseignement professionnel, des fournitures didactiques et des presses à partir des entrepôts centraux a continué à se heurter à diverses difficultés: pénurie de main-d'oeuvre, capacité de stockage insuffisante, manque de matériel de manutention, manque d'ordinateurs, manque de moyens de transport, ce qui a retardé les opérations. Comme les pièces de rechange et les fournitures complémentaires sont insuffisantes, les ateliers de remise en état des pupitres ont cherché surtout à monter les pupitres arrivés en pièces détachées. La totalité des 200 000 pupitres prévus pour la période considérée est arrivée. Sur ce total, 73,4 % ont été montés et distribués. Les presses du Ministère de l'éducation produisent à 10 % seulement de leur capacité installée. L'UNICEF, utilisant des fonds autres que ceux fournis en vertu de la résolution 986 (1995), a recruté un consultant pour déterminer comment on pourrait accroître la production de ces presses.

69. L'état physique général de nombreux établissements scolaires demeure fort médiocre, en particulier dans les campagnes, en raison du manque aigu de matériaux de construction, de fournitures électriques, d'articles de plomberie

et d'huissierie, ainsi que de verre pour les fenêtres. Cependant, les observations faites par les services des Nations Unies ont révélé que la fourniture de l'eau et des moyens d'hygiène à 32 % des écoles visitées s'était améliorée, alors que 38 % avaient amélioré leur état physique général, et qu'elles étaient désormais dans un état à peu près acceptable.

70. Relevant du Ministère de l'enseignement supérieur, les 12 universités du pays ont reçu des articles spécialisés ou des fournitures auxiliaires. La fourniture des premiers est insuffisante, mais la distribution des secondes a légèrement amélioré l'état des installations, qui correspond désormais à 15 % des besoins. Ce qui manque surtout, ce sont les équipements de laboratoire, les ouvrages, les périodiques et les ordinateurs.

B. Exécution du programme à Dohouk, Arbil et Souleimaniyeh

Produits alimentaires

71. Au 31 octobre 1999, la valeur des denrées alimentaires distribuées depuis le début du Programme dans les trois gouvernorats du nord – Dohouk, Arbil et Souleimaniyeh – au titre de l'accord conclu avec le Gouvernement iraquien pour les achats en grande quantité, représentait 563,7 millions de dollars. Le montant total des denrées distribuées au cours de la période faisant l'objet du rapport s'est élevé à 121,7 millions de dollars pour ce secteur.

72. Il n'y a eu aucune perturbation importante des apports de denrées à la région au cours de la période considérée. Les problèmes qui avaient été signalés au sujet de la distribution des denrées provenant des entrepôts centraux et de la qualité des produits composant le panier alimentaire ont été en grande partie réglés au moyen d'arrangements officiels entre le Gouvernement iraquien et le PAM. Un accord a été passé concernant la procédure d'établissement de certificats sanitaires et les entrepôts du PAM remettent régulièrement au Ministère du commerce des états hebdomadaires des stocks. En août 1999, 99,5 % des agents chargés de la distribution des denrées ont signalé qu'ils avaient reçu les rations alimentaires au complet, contre 25 % en juillet 1999.

73. L'amélioration de la distribution a été nettement ressentie au niveau des ménages. D'après le PAM, 89 % des ménages interrogés avaient reçu leurs rations alimentaires complètes en août 1999, contre 7 % seulement en juillet. Les denrées devant faire partie du panier alimentaire et qui ne sont pas distribuées au cours d'un cycle donné par suite de pénuries le sont rétroactivement, normalement au cours du cycle de distribution du mois suivant. Malgré tout, les taux de distribution (ponctualité des livraisons et intégralité des paniers alimentaires au cours d'un cycle donné) ont été plus faibles dans les trois gouvernorats du nord que dans le centre et dans le sud du pays pendant toute la période considérée.

Santé et nutrition

74. Au 31 octobre 1999, sur l'ensemble du montant alloué aux achats en gros de médicaments au cours des cinq premières phases, l'équivalent de 49,8 millions de dollars avait été reçu. Au cours de la période considérée, les fournitures

médicales livrées à la région ont augmenté de 263 % en valeur par rapport aux livraisons effectuées au cours des six mois précédents. Au 31 octobre 1999, du matériel médical d'une valeur de 7,3 millions de dollars était arrivé et sur ce total 7,2 millions de dollars (soit 99 %) de matériel avait été distribué, depuis le début du Programme. La valeur des denrées alimentaires distribuées depuis le début du Programme s'établissait à 4,4 millions de dollars, dont l'équivalent de 3,9 millions de dollars (soit 88 %) avait été distribué.

75. Le volume important de fournitures médicales dans la région a permis d'apporter une solution aux pénuries de gants chirurgicaux, de seringues jetables, de pansements et d'anesthésiants qui avaient été signalées. Toutefois, pour pouvoir faire face à cette énorme augmentation des arrivées, il faudrait agrandir les entrepôts du PAM et du Ministère de la santé dans le secteur nord. Au cours de la période considérée, les antibiotiques distribués aux services de soins de santé ont permis de couvrir 45 à 60 % des besoins réels. La livraison récente de grandes quantités d'antibiotiques devrait toutefois permettre de couvrir les besoins au cours des trois prochains mois. Une comparaison effectuée par l'OMS entre les stocks disponibles de certaines catégories de médicaments importants, dans les entrepôts, et les besoins mensuels a montré que les stocks de médicaments contre l'hypertension étaient suffisants pour couvrir les besoins pendant 69 jours et les stocks de médicaments contre le diabète suffisants pour couvrir les besoins pendant 203 jours, à condition que le nombre de patients et les taux de consommation demeurent constants. Les stocks d'antibiotiques pour enfants et de fluides intraveineux dans les hôpitaux et les centres de soins de santé étaient en moyenne suffisants pour couvrir les besoins pendant 68 jours. La plupart des médicaments contre le cancer étaient disponibles en quantités suffisantes et pouvaient couvrir les besoins pendant 11 mois. Des dispositions ont été prises avec Kimadia pour envoyer dans le centre et dans le sud de l'Iraq certains médicaments contre le cancer qui risquent de ne pas avoir été utilisés avant la date d'expiration.

76. D'après une étude de l'OMS sur les incidences du programme dans le gouvernorat de Souleimaniyeh, le nombre des hospitalisations a augmenté de 13 % et celui des opérations de 5 % en août 1999 par rapport à mai 1999 du fait que les médicaments et les fournitures médicales étaient disponibles en plus grande quantité. Par ailleurs, l'introduction de cartes de santé a permis de réduire de 25 % le nombre de patients dans les centres de soins de santé dotés de médecins au cours de la période de janvier à juin 1999, par rapport à la période de juillet à décembre 1998.

77. De mai à septembre 1999, l'Organisation mondiale de la santé et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) ont joué un rôle vital dans la maîtrise d'une épidémie de choléra, en fournissant les médicaments et fournitures nécessaires, en coopération avec Kimadia. L'OMS a par ailleurs apporté une assistance technique à la collecte et à l'analyse de données et à la formation dans ce domaine et a réalisé une évaluation de la situation épidémiologique et de la prise en charge des cas pour les maladies diarrhéiques, y compris le choléra. L'UNICEF a aidé les services de santé à constituer 25 équipes d'observation qui ont recueilli des échantillons de selles en vue de recenser les cas confirmés. Suite à une demande des autorités locales au sujet

de la construction d'un hôpital général de 400 lits à Souleimaniyeh, l'OMS étudie la faisabilité du projet.

78. Au cours de la période considérée, l'OMS a terminé la remise en état de 22 types différents d'installations de soins de santé, dont deux hôpitaux, quatre services de radiologie et six entrepôts et 21 autres projets, qui portaient notamment sur un hôpital et deux écoles d'infirmiers, étaient en cours de réalisation. L'OMS a distribué du matériel biomédical d'une valeur de 21,5 millions de dollars à différentes installations de soins de santé.

79. Début octobre, l'UNICEF a aidé les services de santé des trois gouvernorats du nord à lancer la première série de journées nationales de vaccination antipoliomyélitique, qui a touché 520 000 enfants de moins de 5 ans à différents stades de vaccination. Au cours de la période considérée, quatre chambres froides dotées de groupes électrogènes ont été installées dans les principales villes, 53 groupes électrogènes ont été fournis aux centres de vaccination et 50 bâtiments pour groupes électrogènes ont été construits. Au cours de la même période, 19 centres de vaccination ont été mis en place. Du matériel de bureau a été fourni à 20 centres de soins de santé récemment construits et du matériel supplémentaire a été livré à 300 centres de soins de santé.

80. Compte tenu de l'amélioration de la situation nutritionnelle dans la région et en particulier du recul important de la malnutrition aiguë, l'UNICEF et le PAM, en collaboration avec les autorités locales, ont décidé d'étendre la portée du programme aux enfants de moins de 3 ans souffrant de malnutrition chronique et à leurs familles. De nouveaux critères d'admission ont été mis en place en juin 1999 et il en est résulté une augmentation du nombre des bénéficiaires. La révision des critères a par ailleurs permis d'étendre le programme aux régions éloignées, grâce à l'adoption d'une méthode de dépistage simple. A la fin du mois d'octobre 1999, le programme avait permis de toucher 80 % des enfants de moins de 3 ans souffrant de malnutrition. La ration alimentaire des enfants malnutris comporte un supplément de vitamines et de minéraux. Au cours de la période considérée, l'UNICEF a distribué 16,1 tonnes métriques de lait thérapeutique et 104,3 tonnes métriques de biscuits à haute teneur en protéines à 73 486 enfants atteints de malnutrition. Au cours de la même période, des gélules de vitamine A ont été distribuées à 24 453 mères allaitantes et à 20 056 enfants. L'UNICEF continue de préconiser que l'on supprime les préparations pour nourrissons dans les paniers alimentaires et qu'à la place, on améliore le panier alimentaire des mères allaitantes et que l'on fournisse des céréales de sevrage.

81. Au cours de la période considérée, l'UNICEF a créé 72 centres de surveillance de la croissance des enfants, portant le nombre total de ces centres à 315, dont 181 sont des centres d'alimentation qui suivent chaque mois quelque 85 000 enfants de moins de 5 ans. Au cours de la même période, on a recensé 4 031 enfants gravement malnutris et 23 478 souffrant modérément de malnutrition. L'UNICEF a formé 2 323 agents de soins de santé primaire à l'utilisation du matériel de surveillance de la croissance, à la promotion de l'allaitement maternel et à la prévention des maladies de carence. En outre, pour toucher de plus près les communautés et accroître la portée de ses programmes nutritionnels, l'UNICEF a donné une formation à 170 bénévoles villageois en matière de surveillance de la croissance et d'hygiène

nutritionnelle. Dans des villages reculés, 75 centres communautaires de soins à l'enfance ont été créés au cours des six mois écoulés, portant leur nombre total à 170.

Eau et assainissement

82. Au 31 octobre 1999, la valeur des fournitures et du matériel destinés au secteur de l'eau et de l'assainissement qui était arrivés dans les trois gouvernorats du nord depuis le début du Programme s'élevait à 53,9 millions de dollars et le montant total de ce qui avait été installé ou livré aux utilisateurs, à 48,4 millions de dollars, soit 90 %. Au cours de la période considérée, le montant des fournitures et du matériel reçus s'est élevé à 10,1 millions de dollars et celui de ce qui avait été installé ou livré, à 14,7 millions.

83. Dans le cadre des activités de lutte contre les effets de la sécheresse menées par l'UNICEF, le forage de puits profonds a été mené à bien sur 27 des 51 sites prévus. Au total, 200 camions-citernes ont été loués afin de fournir chaque jour 2 millions de litres d'eau potable à 60 000 personnes, réparties dans 374 villages. Au titre des phases V et VI, l'UNICEF prévoit d'acheter 127 groupes électrogènes de capacité moyenne et 100 camions-citernes au titre d'interventions à moyen et à long terme pour faire face à la sécheresse.

84. Depuis le début du Programme, 353 pompes ont été installées ou remplacées, dont 80 au cours des six derniers mois, au profit de près d'un million de personnes. Dans la ville d'Arbil, le nombre de personnes approvisionnées en eau est passé de 200 000 à plus de 350 000. À cause des coupures de courant, les installations de traitement ne fonctionnaient qu'un maximum de 18 heures par jour. Au total, 27 groupes électrogènes et 11 transformateurs ont été installés pour servir d'alimentation de secours aux stations de pompage. Les fuites dues à la détérioration du réseau et aux raccordements pirates ont entraîné des pertes d'eau de 30 à 40 %. Les réparations et extensions des réseaux d'alimentation en eau se sont poursuivies, avec l'achèvement de plus de 216 kilomètres de canalisations depuis le début du Programme, dont 66 kilomètres au cours de la période considérée.

85. Pour ce qui est de l'alimentation en eau dans les zones rurales, sur les 780 projets prévus au titre des phases I à III, l'UNICEF a mené à bien les travaux de construction et de remise en état dans 544 cas, dont bénéficie une population évaluée à 190 000 personnes. Dans la plupart des villages où il existe un projet d'installation de pompage, la collectivité prend désormais à sa charge le coût du carburant des pompes et a trouvé des volontaires pour les faire fonctionner.

86. Sur les 414 chlorateurs qui sont arrivés, 395 ont été installés sur les sites de production de l'eau et plus de 800 000 personnes sont ainsi desservies tant dans les zones urbaines que dans les zones semi-urbaines. Au total, 400 tonnes de chlore et 1 120 tonnes de sulfate d'alun ont été fournies pour améliorer la qualité de l'eau. Les stocks de chlore gazeux étaient suffisants pour répondre à la demande jusqu'au milieu de 2000. Le nombre d'installations de pompage ou de javellisation construites ou rénovées est passé de 91 à 152 au cours des six derniers mois.

87. L'OMS a signalé que la contamination bactériologique continuait de fluctuer entre 7 et 20 % dans les zones urbaines et entre 15 et 24 % dans les zones semi-urbaines. D'après une étude de l'OMS sur la qualité d'échantillons d'eau potable prélevés entre janvier et août 1998, ainsi qu'au cours de la période correspondante de 1999, tant dans les zones urbaines que dans les zones rurales, la qualité de l'eau s'était améliorée à Arbil et à Souleimaniyeh, encore que le niveau de contamination reste élevé au regard des normes de l'OMS. Dans les zones urbaines de la région de Dohouk, les taux moyens de contamination, qui atteignaient 1,3 % en 1998 et 2,5 % en 1999, se situaient dans les limites autorisées par l'OMS. Dans les zones rurales, ces chiffres étaient de 15,4 % en 1998 et 23,8 % en 1999, bien en deçà des normes de qualité de l'OMS.

88. Grâce à la fourniture de 17 véhicules sanitaires, dont sept ont été distribués au cours de la période sur laquelle porte le présent rapport, la capacité de traitement est passée à quelque 850 mètres cubes de déchets liquides par jour. Au total, 9 kilomètres de réseaux de drainage ont été construits pour améliorer le drainage des eaux usées, à l'exclusion des eaux d'égouts. Ces réseaux se déversent à ciel ouvert, ce qui pollue les terres agricoles et constitue des risques pour la santé. La situation se trouve compliquée par le raccordement illégal de canalisations d'égouts aux réseaux de drainage. Dans les campagnes, 4 700 toilettes individuelles et 77 latrines publiques ont été construites, dont 1 880 au cours de la période considérée, pour environ 66 000 personnes.

Agriculture

89. Au 31 octobre 1999, la valeur des fournitures destinées au secteur agricole arrivées depuis le début du Programme s'élevait 100,1 millions de dollars, et celle des fournitures installées sur les sites ou livrées aux utilisateurs représentait 76,7 millions, soit 77 %. La valeur des intrants arrivés au cours de la période considérée était de 20,2 millions de dollars et celle des intrants installés ou livrés, de 14,8 millions.

90. La sécheresse de la campagne 1998/99 a aggravé la chute de la production agricole de la région et ses effets se sont fait sentir dans tous les sous-secteurs de l'agriculture. Environ 1,2 million de moutons et chèvres ont quitté le centre et le sud de l'Iraq pour gagner les zones montagneuses des gouvernorats de Dohouk et Arbil, d'où surpâturage et augmentation des risques de propagation de maladies virales comme la fièvre aphteuse et la peste des petits ruminants. Par rapport à l'année précédente, la production de blé a baissé de 68 % et celle d'orge, de 62 %. Dans le cadre des activités de lutte contre la sécheresse, 5 810 mètres cubes d'eau ont été livrés chaque jour dans 834 villages pour abreuver les animaux et irriguer les vergers. La FAO a passé des marchés représentant un montant de 37 millions de dollars pour l'achat de vaccins, de médicaments et d'aliments concentrés pour animaux, de camions-citernes, de matériel d'irrigation, de produits agrochimiques et de semences de blé homologuées destinées à la production de semences de qualité, afin de répondre en partie aux besoins des agriculteurs les plus touchés par la sécheresse.

91. Au cours de la période considérée, des services vétérinaires fournis dans le cadre de campagnes, de centres vétérinaires rénovés et d'antennes mobiles ont

touché dans le nord 420 000 têtes de bétail, 1 915 000 moutons et 1 352 000 chèvres ainsi que 1 200 000 moutons et chèvres provenant du centre et du sud. Le délai de trois mois imposé par le Comité du Conseil de sécurité pour l'approbation de marchés portant sur 950 000 doses de vaccin contre la fièvre aphteuse n'a pas permis d'intervenir suffisamment vite contre cette maladie; celle-ci a pris des proportions épidémiques en avril-mai 1999, entraînant des taux de mortalité allant jusqu'à 80 %, essentiellement chez les animaux nouveau-nés, ainsi qu'une chute de la production de lait. Une campagne vigoureuse de vaccination a été lancée le 1er octobre 1999 grâce à l'arrivée de 475 000 doses de vaccin contre la fièvre aphteuse, jugées suffisantes pour vacciner tout le bétail des gouvernorats du nord et une bonne partie des caprins et ovins des zones voisines.

92. Depuis le lancement du programme avicole, 340 nouvelles exploitations ont été rouvertes, portant à 365 le nombre total d'exploitations actives. Au total, 53 500 poudeuses et 116 tonnes d'aliments pour la volaille ont été distribuées à 12 400 familles dans le besoin, ce qui s'est traduit par une forte augmentation de la production de protéines animales à des prix abordables pour l'ensemble de la population. Il n'empêche que le programme avicole avait beaucoup souffert de la sécheresse et des pénuries d'énergie qui en avaient résulté. De surcroît, le prix des céréales et aliments locaux avait considérablement augmenté à cause de la mise en attente pendant 85 jours, par le Comité du Conseil de sécurité, d'un marché portant sur 2 000 tonnes d'aliments concentrés ainsi que d'autres articles devant faire l'objet d'un complément d'information. La FAO signale que cette mise en attente a provoqué une baisse de la production de poulets de chair évaluée à 25 %.

93. Plus de 5 000 agriculteurs exploitant 7 790 hectares de terres arables ont bénéficié de la fourniture de canalisations et pompes centrifuges et de puits profonds pour l'irrigation, des travaux d'entretien de l'infrastructure d'irrigation en place ainsi que de la construction de petits ouvrages d'irrigation. Au cours de la période considérée, 17 centres de vulgarisation agricole ont été rénovés et leur personnel a reçu une formation. Pendant la même période, quelque 3,2 millions de jeunes plants ont été produits et 1,8 million d'autres étaient en préparation dans les huit pépinières existantes. Les préparatifs sont en cours pour reboiser 2 250 hectares au moyen de 1 350 000 jeunes plants et par l'ensemencement direct de quatre tonnes de semences forestières. Environ 50 000 plants de pistachiers à repiquer étaient prêts à être distribués aux petits agriculteurs. La création de pépinières communautaires a été entreprise dans les trois gouvernorats.

94. Les phases de mise en service et de production de l'usine de purée de tomates et de concentré de jus de fruits dans le gouvernorat d'Arbil ont été menées à bien. Les travaux d'installation d'une laiterie dans le gouvernorat de Souleimaniyeh ont été menés à bien et il a été procédé aux essais. Le matériel destiné à la huilerie de Souleimaniyeh a été livré et la mise en service et la production devraient commencer à la mi-novembre 1999. Les offres concernant plusieurs nouveaux projets de remise en état dans le secteur ont été évaluées et les adjudications sont en cours, représentant un total de 11 millions de dollars au titre des phases IV et V.

Électricité

95. Au 31 octobre 1999, du matériel électrique d'une valeur de 34 440 000 dollars était arrivé dans les trois gouvernorats du nord depuis le début du Programme. Sur ce total, du matériel d'une valeur de 21 420 000 dollars (62 %) avait été distribué sur les lieux d'installation. Par ailleurs, des contrats portant sur des services connexes représentant une valeur de plus de 8 millions de dollars avaient été signés. Au cours de la période considérée, des fournitures d'une valeur de 11 390 000 dollars sont arrivées pour ce secteur, et des fournitures d'une valeur de 4 340 000 dollars ont été distribuées ou installées. Le Comité des marchés du PNUD a approuvé 11 projets représentant une valeur totale de 287 millions de dollars, soit 85 % des ressources allouées au titre des phases IV, V et VI.

96. Pour ce qui est de l'approvisionnement en électricité des trois gouvernorats du nord, la situation globale est restée critique. L'eau des réservoirs des deux barrages de Dokan et de Derbandikhan a atteint le niveau minimum permettant la production d'électricité. Au moment de l'établissement du rapport, l'approvisionnement des particuliers en électricité avait été complètement arrêtée et l'approvisionnement des services essentiels était limité à 16 heures par jour. En examinant les différentes solutions possibles à cette situation, le PNUD a poursuivi ses consultations avec la Commission centrale de l'électricité de Bagdad concernant la capacité de production supplémentaire et la possibilité de reconnecter Arbil et Souleimaniyeh au réseau national. Le Programme des Nations Unies pour le développement avait mené à bien la procédure d'achat de trois centrales diesel de 20 mégawatts dans chacun des trois gouvernorats du nord, dont l'installation devrait commencer à la fin de 1999.

97. Sur les 224 groupes électrogènes diesel commandés par le PNUD à titre de solution à court terme à la sécheresse, 174 sont arrivés et 68 ont été mis en service. À condition que l'approvisionnement en carburant soit assuré, l'installation de ces 224 groupes offrira un complément de capacité de production de 32 mégawatts afin d'alimenter les services essentiels. Par ailleurs, le PNUD et l'OMS ont achevé une étude des besoins en électricité des hôpitaux et centres sanitaires en vue de l'installation de groupes électrogènes diesel, dont 170 devraient être achetés, pour une capacité d'environ 16 mégawatts.

98. Les travaux se sont poursuivis aux barrages et centrales électriques de Dokan et Derbandikhan. L'atelier de transformateurs d'Arbil a été modernisé. Les pompes de 65 puits de la région d'Arbil ont été alimentées en électricité sans interruption. Douze pylônes endommagés par les vents ont été réparés. Grâce à l'installation de lignes provisoires, deux zones du gouvernorat de Dohouk ont été réalimentées en électricité. Des transformateurs ont été mis en service à Dohouk et les travaux aux sous-stations mobiles de Dohouk et Souleimaniyeh ont été achevés.

99. Pendant la période considérée, deux des quatre générateurs identiques livrés à Arbil sont tombés en panne. Les deux autres ont été arrêtés par mesure de précaution et seront remis en état par le fournisseur. L'un des deux générateurs en panne a été remplacé. L'autre pourrait l'être une fois que

l'équipe technique indépendante dépêchée sur place par l'ONU pour établir la cause de la panne aura déposé son rapport.

Éducation

100. Au 31 octobre 1999, la valeur des fournitures destinées à l'éducation qui avaient été livrées dans les trois gouvernorats du nord depuis le début du Programme s'établissait à 48 270 000 dollars. Sur ce total, des fournitures d'une valeur de 39 320 000 dollars (70 %) avaient été livrées ou attribuées.

101. L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture n'a toujours pas été en mesure d'assurer la livraison de l'usine de craie destinée à Souleimaniyeh, qui était initialement prévue dans le cadre de la phase I. Les magasins du Département de l'éducation ont reçu en février 1999 367 335 manuels, qui ont été distribués aux écoles en septembre et octobre 1999. Tout le matériel d'imprimerie devant servir à la production de 1,6 million de manuels destinés à la région du nord est maintenant arrivé au magasin de l'imprimerie de Bagdad, selon les termes du contrat. Des produits fongibles ont également été livrés pour l'impression de 442 000 exemplaires de six manuels essentiels destinés aux classes 1 et 2 de l'enseignement primaire dans les trois gouvernorats ainsi que pour la production de 51 000 exemplaires de manuels destinés à la classe 6 à Dohouk et Arbil. À Souleimaniyeh, 50 000 exemplaires de la Convention relative aux droits de l'enfant ont été produits et remis au Département de l'éducation pour être distribués dans les écoles primaires.

102. À ce jour, l'UNICEF a fourni 500 000 manuels destinés aux écoles primaires. Toutefois, étant donné les très longs retards intervenus dans l'achat de produits fongibles par l'UNESCO, le projet d'impression de manuels à Bagdad pour distribution dans les trois gouvernorats du nord n'est pas encore achevé. De ce fait, les besoins des écoles secondaires pour la nouvelle année scolaire n'ont pas été pleinement satisfaits. Ont été distribués 188 925 pochettes de fournitures scolaires, 1 046 tableaux noirs, 1 865 chaises d'écolier et 2 487 fournitures d'éducation physique, qui ont été achetés au cours des phases III et IV et ont été remis aux établissements d'enseignement primaire et intermédiaire pendant la période considérée. Sur les 306 jardins d'enfants et écoles primaires et les 11 bâtiments administratifs dont l'UNICEF a entrepris la remise en état depuis le début du Programme, 149 ont été achevés pendant la période considérée. Sur les 139 écoles primaires et secondaires construites ou remises en état par l'UNESCO, 46 ont été achevées pendant la même période. Les 12 410 pupitres commandés pour les écoles secondaires pendant la phase IV ont tous été fabriqués et distribués au cours de la première moitié de la période considérée.

103. Les effets du Programme sur l'enseignement primaire et secondaire apparaissent dans la diminution des abandons d'étude et des taux de redoublement par rapport aux quelques années précédentes. En moyenne toutefois, les abandons d'étude et le taux de redoublement demeurent élevés dans le secondaire, où ils dépassent respectivement 10 et 30 % par an. Malgré cela, d'après les autorités locales, le taux d'inscription dans certaines écoles a augmenté de 20 %, chiffre sensiblement supérieur à l'objectif fixé de 5 %. Dans l'enseignement supérieur, ce sont surtout les services administratifs des établissements d'enseignement qui ont bénéficié du Programme.

/...

Remise en état des établissements humains

104. Au 31 octobre 1999, des fournitures et des fonds d'une valeur de 54,4 millions de dollars destinés à la remise en état des établissements humains étaient arrivés dans les trois gouvernorats du nord depuis le début du Programme; sur ce total, des fournitures d'un montant de 35,2 millions de dollars (65 %) avaient été utilisées ou distribuées. Des fournitures d'une valeur totale de 11,4 millions de dollars destinées à ce secteur sont arrivées pendant la période considérée, et des fournitures et des fonds d'une valeur de 13,4 millions de dollars ont été utilisés ou distribués. Les activités ont porté principalement sur la remise en état des logements, de l'infrastructure et des services collectifs dans les zones urbaines, semi-urbaines et rurales, afin d'encourager les personnes déplacées à revenir volontairement ou moyennant une aide, de telle sorte qu'elles puissent s'installer de façon permanente.

105. Les moyens prévus pour l'assistance aux personnes déplacées ont été majorés au cours des phases V et VI afin de tenir compte de l'arrivée d'un grand nombre de personnes revenues de la République islamique d'Iran et de personnes déplacées dans la région. Pendant la période considérée, 1 209 familles sont arrivées à Dohouk et 1 792 à Arbil, en provenance de la République islamique d'Iran. Pour faire face à cette situation, le Centre des Nations Unies pour les établissements humains a élaboré des projets comportant la construction ou la remise en état de 2 500 unités d'habitation dans les gouvernorats de Dohouk et d'Arbil. À Arbil, 967 maisons sont en cours de construction ou de remise en état et, dans le gouvernorat de Dohouk, plus de 400 familles ont été réinstallées. Les travaux les plus urgents devaient commencer avant les mois d'hiver. Les installations et services complémentaires, tels qu'écoles, services de santé, routes et installations d'approvisionnement en eau, sont prévus parallèlement à la construction de logements.

106. Depuis le début du Programme, le Centre des Nations Unies pour les établissements humains a participé à la construction de 3 940 unités de logement, destinées surtout aux personnes déplacées. Pendant la période considérée, 73 projets de logement ont été mis en chantier, dont chacun comprend l'aménagement de 50 à 200 maisons. Les projets achevés par le Centre comprennent 166 écoles, 47 dispensaires, 70 routes et ponts, 3 940 unités d'habitation et 121 projets d'adduction d'eau et d'assainissement. Depuis le début du programme, plus de 1 100 villages ont bénéficié de services collectifs et de moyens d'hébergement. Plus de 950 kilomètres de routes ont été construits pour desservir des centaines de villages. Plus de 650 000 personnes ont bénéficié de services d'approvisionnement en eau dans les régions rurales et urbaines. La création de moyens d'assainissement a amélioré les conditions d'existence de plus de 500 000 personnes dans les zones urbaines et semi-urbaines.

Activités de déminage

107. Au 31 octobre 1999, des fournitures et des fonds d'une valeur de 18,5 millions de dollars destinés au programme de déminage étaient parvenus dans les trois gouvernorats du nord depuis le début du Programme, dont 16 millions de dollars avaient été utilisés ou distribués.

108. Les crédits prévus pour ce secteur ont été portés à 10,5 millions de dollars pour la phase VI, contre 5,8 millions de dollars pour la phase V, ce qui devrait permettre de renforcer l'efficacité de l'opération en augmentant le nombre des équipes de déminage manuel et en renforçant la capacité de balisage et de levé des champs de mines avec l'appui d'équipes de chiens. Au 1er juin 1999, quelque 40 chiots locaux avaient été sélectionnés pour être dressés à la détection des mines, en vue d'assurer à l'avenir une capacité de déminage à l'échelon local. L'arrivée du matériel de communication, retenu à la frontière pendant de nombreux mois par suite de problèmes douaniers, a contribué également à améliorer les opérations et la sécurité des équipes du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets. Le Bureau a achevé la traduction de dossiers d'instructions en arabe et en kurde.

109. Pendant la période considérée, les équipes de levés du niveau 1, chargées de repérer les zones minées, ont couvert 395 855 915 mètres carrés de champs de mines sur un total cumulé de 598 555 434 mètres carrés depuis le début du programme. Les équipes de levés de niveau 2, chargées du balisage des champs de mines et de l'exécution de cartes, ont couvert 442 062 mètres carrés de champs de mines sur un total cumulé de 1 470 258 mètres carrés. Quelque 306 nouveaux champs de mines ont été découverts pendant la même période, ce qui porte à 2 885 le nombre total de nouveaux champs de mines découverts depuis le début du programme. En outre, 1 060 215 mètres carrés de terres ont été déminés, dont 310 030 mètres carrés ont été rendus à des utilisations civiles. Au total, 13 champs de mines ont été déminés et rendus officiellement à leurs propriétaires, dont quatre pendant la période considérée. Les terres sont surtout utilisées à des fins agricoles. À ce stade, les activités de déminage ont amélioré l'existence des habitants de 32 villages.

110. Au cours de la période considérée, quelque 456 victimes de blessures par mine ont reçu de nouvelles prothèses, 86 ont reçu des orthèses, 372 ont bénéficié de l'entretien de leur prothèse, 254 ont reçu des appareils d'aide à la marche et 1 862 des soins de physiothérapie.

V. OBSERVATIONS ET CONCLUSIONS

111. Un programme efficace, effectif et équitable de livraison et de distribution de fournitures reste essentiel pour atteindre les objectifs humanitaires fixés dans la résolution 986 (1995) du Conseil de sécurité. Au stade actuel de la mise en oeuvre du Programme, il faut trouver un équilibre entre les initiatives visant à améliorer le fonctionnement quotidien du Programme et les innovations de plus vaste portée qui sont requises pour atteindre ses objectifs d'une manière plus efficace.

112. En analysant la phase actuelle, je suis heureux de noter qu'il y a eu des améliorations satisfaisantes. Le Secrétariat a reçu des demandes pour plus de 90 % des produits alimentaires requis selon le plan de distribution, et les obstacles concernant les contrats qui retardaient l'exécution des programmes de nutrition ciblés ont été surmontés. Étant donné la situation favorable qui existe actuellement en matière de recettes, j'ai recommandé au Gouvernement qu'une ration alimentaire apportant au minimum 2 300 calories par personne et par jour soit fournie à l'ensemble du pays dans le cadre du Programme, conformément à l'engagement pris par le Gouvernement dans le plan élargi de

distribution. De même, puisque les apports nutritionnels ciblés commencent à arriver en Iraq, j'espère que le Gouvernement mettra en place un mécanisme de distribution complet et efficace de sorte que le Programme puisse dorénavant contribuer à une amélioration de la santé des nouveau-nés et à une réduction du taux de mortalité des enfants âgés de moins de 5 ans. Je souhaite donc réitérer la recommandation que j'ai faite dans mon rapport précédent tendant à ce que le Gouvernement augmente le niveau de financement pour les programmes de nutrition ciblés afin d'améliorer rapidement la situation alimentaire des enfants (S/1999/896 et Corr.1, par. 103). Bien que le processus de soumission des contrats dans le secteur de la santé se poursuive avec lenteur, je suis heureux de constater que, dans les demandes qui ont été soumises jusqu'à présent pour la phase VI, le Gouvernement a respecté son intention déclarée d'établir un équilibre entre les médicaments et l'équipement. Il est également encourageant de noter que le Ministère de la santé a soumis des demandes concernant du matériel de manutention afin d'accroître l'efficacité des entrepôts. Je recommande que le Gouvernement prenne des mesures similaires dans d'autres secteurs.

113. Je note avec préoccupation que, malgré l'importance reconnue d'une amélioration dans le secteur de l'eau et de l'assainissement pour l'état de santé et de nutrition de la population, les demandes pour la phase VI concernant ce secteur sont parvenues au Bureau du Programme Iraq avec la plus grande lenteur.

114. Je suis heureux que la fourniture de denrées alimentaires aux trois gouvernorats du nord se soit améliorée à la suite de l'accord conclu entre le PAM et le Gouvernement concernant la certification de la qualité des produits alimentaires et la fourniture de rapports hebdomadaires sur les stocks. Ces mesures visent à rassurer à la fois les autorités locales et la population au sujet de la qualité des rations alimentaires distribuées dans les trois gouvernorats du nord. L'OMS indique qu'il y a eu une augmentation substantielle du nombre de livraisons et de la valeur des produits sanitaires qui sont arrivés dans le nord en septembre 1999 par rapport aux trois mois précédents. Cela a permis de résoudre les pénuries de produits de consommation médicaux essentiels. Grâce à la fourniture rapide de médicaments par Kimadia, l'OMS et l'UNICEF ont pu réagir face à l'épidémie de choléra dans de brefs délais et d'une manière efficace.

115. L'arrivée de 950 000 doses de vaccins contre la fièvre aphteuse a permis de lancer une campagne qui vise à vacciner dans les trois gouvernorats toute la population bovine ainsi qu'une grande partie des moutons et des chèvres. Dans les trois gouvernorats du nord, les organismes des Nations Unies ont également entrepris toute une série d'activités visant à atténuer les effets de la sécheresse, notamment en distribuant quotidiennement des millions de litres d'eau pour la consommation humaine et l'agriculture. Les effets de la sécheresse sur le secteur de l'électricité ont toutefois été très graves et ont réduit la capacité de production des deux centrales hydroélectriques à leur niveau minimal. Les effets ont été ressentis dans tous les secteurs, la fourniture d'énergie électrique ayant été coupée pour les consommateurs et même rationnée actuellement pour les services essentiels. Bien que la fourniture de générateurs pour les situations d'urgence par l'intermédiaire du PNUD constitue une solution à court terme, à plus long terme, le raccordement des gouvernorats

d'Arbil et de Souleimaniyeh au réseau national devra être effectué, conformément à l'accord conclu entre le Gouvernement et les autorités locales. Il faudra établir les modalités permettant de couvrir au moyen du Programme les coûts ordinaires nécessaires pour la fourniture d'électricité aux trois gouvernorats du nord à partir du réseau national.

116. Malgré les énormes difficultés humanitaires que connaît le peuple iraquien, le Programme continue à avoir un impact positif. La diversité et la quantité des produits qui ont été commandés ainsi que de ceux qui vont bientôt être distribués et utilisés signifient que l'impact potentiel du Programme est encore plus grand. Le Programme a permis jusqu'à présent de livrer 12 millions de tonnes de denrées alimentaires et d'autres produits qui continuent d'être distribués efficacement grâce au système de rationnement. Des fournitures pour le secteur de la santé d'une valeur de plus de 729 millions de dollars sont arrivées en Iraq, bien que l'adéquation de ces produits varie selon le type de médicaments et de fournitures dont il s'agit. Comme je l'ai fait observer à maintes reprises dans mes rapports précédents, le Gouvernement iraquien doit accorder une plus grande attention à la fourniture des produits pharmaceutiques de base, des services de soins de santé primaires et préventifs et de l'appui matériel en vue d'une distribution plus efficace. Bien qu'il soit encourageant d'observer une réduction des fournitures sanitaires entreposées, dont la valeur est estimée actuellement à 187,8 millions de dollars, cette somme représente toujours près de la valeur totale du plan de distribution pour les phases I à III. Je me félicite des efforts déployés par l'OMS et le Ministère de la santé pour trouver les moyens d'assurer la distribution optimale des ressources fournies dans le cadre du Programme.

117. Il convient de noter que du matériel fourni en vertu de la résolution 986 (1995) du Conseil de sécurité a été utilisé afin d'obtenir une amélioration importante de l'approvisionnement de Bagdad en électricité. J'espère que le Gouvernement améliorera aussi d'une manière comparable l'approvisionnement en électricité des zones situées en dehors de la capitale. Il faudra pour cela que le Comité du Conseil de sécurité fasse un effort correspondant afin d'accélérer l'approbation des demandes pertinentes et de réexaminer les demandes mises en attente, étant donné que l'approvisionnement en électricité affecte tous les secteurs.

118. Des améliorations dans la passation des contrats, le traitement des demandes, la livraison et la distribution des fournitures sont essentielles pour que le Programme puisse maintenir ou accroître son élan. Bien qu'un certain nombre de mesures efficaces aient été prises pour faire face à cette situation, l'expansion considérable du Programme prévue à la suite de l'augmentation des recettes autorisée par le Conseil de sécurité dans sa résolution 1266 (1999) exige que tous les moyens possibles soient utilisés afin de simplifier le processus d'approbation des demandes. J'exhorte donc fortement les missions permanentes et les organismes des Nations Unies qui soumettent des demandes à utiliser pleinement la nouvelle capacité du Bureau du Programme Iraq de recevoir les données relatives aux demandes sous forme électronique.

119. L'augmentation considérable du nombre et de la complexité des demandes que j'ai soulignée au paragraphe 15 du présent rapport a lourdement taxé les ressources du Bureau chargé du Programme Iraq, dont le volume de travail a plus

que quadruplé depuis la phase III. Au cours de cette phase, le Bureau a eu à traiter des demandes portant sur 19 000 articles, pour un montant total de 1,3 milliard de dollars. Compte tenu de l'augmentation des recettes autorisée par le Conseil de sécurité dans sa résolution 1266 (1999), on estime que ce sont quelque 90 000 articles qui feront l'objet de demandes et que la valeur de celles-ci sera d'environ 4,5 milliards de dollars. Cet accroissement appelle un renforcement proportionnel des effectifs.

120. Un autre moyen de faciliter le traitement des demandes serait de suivre les procédures simplifiées d'approbation des demandes de vivres qui, en principe, sont applicables depuis le 29 mai 1998 (S/1998/336, appendice). Ces nouvelles dispositions autorisent le Secrétariat à examiner les demandes et à les présenter directement au Président du Comité pour approbation, mais comme la méthode de fixation des prix prévue par les directives n'a pas encore été présentée par le Gouvernement iraquien, les demandes de vivres continuent d'être soumises à l'approbation du Comité selon la procédure d'approbation tacite. Je recommande que le Comité du Conseil de sécurité et le Gouvernement iraquien s'efforcent, en collaboration avec le Bureau chargé du Programme Iraq de créer les conditions nécessaires à l'entrée en vigueur des nouvelles dispositions, ce qui permettrait aux fonctionnaires dont le travail se trouverait ainsi allégé de se consacrer au traitement de demandes plus complexes.

121. En ce qui concerne l'augmentation des achats de pièces de rechange pour le secteur pétrolier, je renouvelle la recommandation que j'ai faite dans ma lettre du 12 octobre 1999 au Président du Conseil de sécurité (S/1999/1053), dans laquelle j'ai invité le Conseil à approuver l'augmentation de 300 millions de dollars du montant affecté à l'achat de pièces de rechange et de matériel pour le secteur pétrolier demandée par le Gouvernement iraquien, ce qui porterait à 600 millions de dollars le montant total des fonds alloués au cours de la phase VI.

122. Une autre de mes recommandations que je tiens à réitérer est celle par laquelle j'ai invité le Conseil de sécurité à régler les difficultés rencontrées au sujet de la nomination de superviseurs supplémentaires pour les produits pétroliers (S/1999/896 et Corr.1, par. 96). Je note également avec préoccupation que le Gouvernement iraquien n'a toujours pas adopté les mesures qu'il faudrait prendre d'urgence pour assurer la sécurité des personnes appelées à travailler sur la plate-forme de chargement de brut de Mina al-Bakr (S/1999/896, par. 97).

123. Dans la lettre datée du 22 octobre 1999 que j'ai adressée au Président du Conseil de sécurité (S/1999/1086), j'ai recommandé de trouver rapidement une solution au problème de l'augmentation du nombre de demandes mises en attente. Je recommande à nouveau que le Comité examine sans délai toutes ces demandes en vue de prendre rapidement une décision si l'état du dossier le permet. Il est essentiel que le Gouvernement iraquien et ses fournisseurs fournissent à temps les spécifications techniques et les informations sur les utilisateurs qui sont nécessaires pour l'examen de ces demandes, et veillent à ce que tous les renseignements requis parviennent au Comité du Conseil de sécurité. Ils éviteront ainsi que des demandes ne soient mises en attente faute que le dossier soit complet.

124. Il est nécessaire d'améliorer la communication des données de base initiales indispensables pour les activités d'observation des Nations Unies et de donner aux observateurs la possibilité d'accéder en temps voulu aux installations qu'ils doivent visiter. Je suis préoccupé qu'en raison du manque de personnel d'accompagnement déjà mentionné, les activités des observateurs n'aient pu se dérouler comme prévu. À ce propos, je demande au Gouvernement iraquien de faire respecter les dispositions relatives à la liberté de mouvement des membres du personnel des Nations Unies et d'annuler ses nouvelles instructions exigeant qu'ils soient munis d'autorisations de déplacement. En limitant la liberté de mouvement des intéressés, ces instructions risquent de compromettre l'exécution du Programme dans les trois gouvernorats du nord et les activités d'observation dans le centre et le sud de l'Iraq.

125. Comme je l'ai indiqué dans mes précédents rapports, et comme l'a récemment souligné la Directrice générale de l'UNICEF dans son exposé au Conseil de sécurité, il faudrait envisager d'élargir la portée du Programme. Celui-ci restera axé sur la fourniture de produits importés, mais on veillera également à ce que les usagers reçoivent la formation et les équipements voulus pour tirer parti au mieux des ressources obtenues dans le cadre du Programme. Je suis conscient que ce type d'initiative exige d'être soigneusement préparée et qu'il faut au préalable régler de manière objective et transparente toute une série de problèmes. J'ai donc demandé aux institutions et programmes des Nations Unies concernés de donner leur avis sur les incidences, en termes de ressources humaines, des projets qui seront proposés dans les prochains plans de distribution. Je recommande également d'étudier, dans le cadre d'un projet pilote portant sur l'exécution de programmes de nutrition ciblée dans les gouvernorats du centre et du sud, la possibilité de créer une dotation en espèces, sous réserve de l'accord du Conseil de sécurité. Le projet comporterait des activités de formation identiques à celles qui viennent déjà compléter le Programme dans les trois gouvernorats du nord.

126. Je note avec satisfaction que le Conseil de sécurité a décidé, dans sa résolution 1266 (1999) du 4 octobre 1999, d'autoriser une augmentation des revenus pétroliers prévus par sa résolution 1242 (1999), d'un montant équivalent à l'écart total entre les recettes autorisées par ses résolutions 1210 (1998) et 1153 (1998) et les recettes effectivement encaissées au titre de ses résolutions. Les prix du pétrole se maintiennent à des niveaux plus élevés qu'au cours des deux premières phases, mais ils sont très instables. En conséquence, je recommande que, conformément au paragraphe 14 de sa résolution 1242 (1999) du 21 mai 1999, le Conseil de sécurité garde à l'examen le dispositif mis en place pour assurer l'acheminement ininterrompu de secours humanitaires à destination de l'Iraq.

ANNEXE I

Situation des comptes Iraq ouverts par les Nations Unies

1. Au 31 octobre 1999, sur les 8,3 milliards de dollars autorisés en application des résolutions 1242 (1999) et 1266 (1999) du Conseil de sécurité, 4 807 600 000 dollars avaient été déposés sur le compte pour la phase VI, ce qui portait le total des ventes de pétrole effectuées depuis le début du Programme à 18 141 500 000 dollars.

2. Les fonds reçus à ce jour au titre des recettes pétrolières et les dépenses correspondantes se répartissent comme suit :

a) Un montant de 9 242 300 000 dollars a été affecté à l'achat de fournitures humanitaires par le Gouvernement iraquien, comme prévu à l'alinéa a) du paragraphe 8 de la résolution 986 (1995) du Conseil de sécurité. Par ailleurs, un montant de 188,1 millions de dollars d'intérêts portés par ce compte a été utilisé pour l'achat de fournitures humanitaires dans les gouvernorats du centre et du sud de l'Iraq. En outre, un montant de 239,6 millions de dollars était dû pour le remboursement d'achats en vrac faits par le Gouvernement iraquien pour la partie nord du pays et a été distribué par le Programme humanitaire interorganisations des Nations Unies. Les lettres de crédit émises au nom de l'ONU par la Banque nationale de Paris pour le paiement de ces fournitures destinées à l'ensemble du pays se sont élevées à 7 402 500 000 dollars au titre des phases I à VI;

b) Un montant de 2 247 500 000 dollars a été affecté à l'achat de fournitures humanitaires devant être distribuées dans les trois gouvernorats du nord de l'Iraq par le Programme humanitaire interorganisations des Nations Unies, comme prévu par le Conseil de sécurité à l'alinéa b) du paragraphe 8 de sa résolution 986 (1995), tel que modifié par le paragraphe 2 de la résolution 1153 (1998) du Conseil. Les dépenses afférentes à l'achat de fournitures humanitaires approuvées par le Comité du Conseil de sécurité se sont élevées à 1 milliard 205 millions de dollars;

c) Un montant de 5 397 100 000 dollars a été viré directement au Fonds d'indemnisation des Nations Unies, comme prévu par le Conseil de sécurité à l'alinéa c) du paragraphe 8 de sa résolution 986 (1995). Au 31 octobre 1999, un montant de 125,4 millions de dollars avait été affecté au financement des dépenses de fonctionnement de la Commission d'indemnisation et un montant de 3 830 100 000 dollars à des versements dus au titre des réclamations des catégories A, C, D, E et F;

d) Un montant de 382,9 millions de dollars a servi à défrayer l'ONU des dépenses opérationnelles et administratives entraînées par l'application de la résolution 986 (1995) du Conseil, comme prévu à l'alinéa d) du paragraphe 8 de la résolution. Les dépenses administratives encourues à ce titre par l'ensemble des organismes des Nations Unies concernés par l'application de la résolution se sont élevées à 217,2 millions de dollars;

e) Un montant de 129,8 millions de dollars a été affecté à la Commission spéciale des Nations Unies sur le désarmement de l'Iraq au titre de ses dépenses

/...

de fonctionnement, comme prévu à l'alinéa e) du paragraphe 8 de la résolution 986 (1995) du Conseil de sécurité. Les dépenses de la Commission spéciale se sont élevées à 72,8 millions de dollars;

f) Un montant de 622,3 millions de dollars a été réservé pour couvrir les frais de transport du pétrole et des produits pétroliers iraqiens exportés, via la Turquie, par l'oléoduc Kirkouk-Yumurtalik, conformément à l'alinéa f) du paragraphe 8 de la résolution 986 (1995) du Conseil de sécurité et aux procédures adoptées par le Comité du Conseil de sécurité. Sur ce montant, 518,7 millions de dollars ont été versés au Gouvernement turc;

g) Un montant de 119,5 millions de dollars a été viré directement au compte séquestre ouvert en vertu des résolutions du Conseil de sécurité 706 (1991) et 712 (1991) aux fins des paiements envisagés au paragraphe 6 de la résolution 778 (1992) du Conseil, comme prévu à l'alinéa g) du paragraphe 8 de la résolution 986 (1995) du Conseil, puis au paragraphe 34 du rapport intérimaire du Secrétaire général concernant l'application de la résolution 986 (1995) du Conseil de sécurité (S/1996/978). Le total des paiements effectués s'est élevé à 119,5 millions de dollars.

ANNEXE II

Recettes pétrolières

Phase	Dernier dépôt	Lettres de crédit	Valeur (en dollars É.-U.)
I	27 juin 1997	123	2 149 806 395,99
II	2 janvier 1998	130	2 124 569 788,26
III	30 juin 1998	186	2 085 326 345,25
IV	28 décembre 1998	280	3 027 147 422,35
V	25 juin 1999	333	3 947 022 565,12
VI (En cours)	Au 31 octobre 1999	316	4 807 601 392,14
Total		1 368	18 141 473 909,11

Lettres de crédit pour le financement des fournitures humanitaires destinées
 au compte ESB (53 %) et aux achats d'articles en grandes quantités

Phase	Lettres de crédit émises		Paiements effectués par les banques à la livraison (en dollars É.-U.)
	Nombre	Valeur (en dollars É.-U.)	
I	870	1 229 078 786,79	1 240 353 263,81
II	538	1 197 759 389,19	1 159 179 100,33
III	669	1 209 273 197,37	1 105 867 161,70
IV Fournitures humanitaires	674	1 547 853 023,80	1 154 452 995,21
Pièces de rechange (secteur pétrolier)	441	245 949 576,81	116 856 969,56
V Fournitures humanitaires	790	1 405 299 434,78	674 158 147,98
Pièces de rechange (secteur pétrolier)	281	113 400 411,66	5 491 393,47
VI (En cours)			
Fournitures humanitaires	165	449 214 703,80	
Pièces de rechange (secteur pétrolier)	6	4 629 059,88	
Total	4 434	7 402 457 584,08	5 456 359 032,06
